BtB Bureau de la traduction Translation Bureau

VOLUME 8/4 • HIVER/WINTER 2012

L'Actualité langagière Language Update

www.btb.gc.ca/lactualitelangagiere
www.btb.gc.ca/languageupdate

LinguisTech: Language technologies at your fingertips /
LinguisTech : les technologies langagières au bout des doigts

Deux mal aimés

Words on the street (Part 1)

Colaboración: Término clave del *Léxico panlatino sobre los biocarburantes*

Les outils d'analyse de la nouvelle grammaire : dessine-moi une phrase

Traduire *dominion* par « puissance » : était-ce une « absurde vanterie »? /
Translating *dominion* as *puissance*: A case of absurd self-flattery?

Big bang and gazing into the twitterverse

Combien faut-il être pour être *plusieurs*?

Secrets bien gardés des mémoires de traduction /
Well-kept translation memory secrets

Simple ou double? Re(s)soulever la question, c'est re(s)semer le doute

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada

Canada

Sommaire
Summary

Le mot de la PDG : Multiplier nos réussites grâce au travail d'équipe / A Word from the CEO: Multiplying our successes through teamwork
***Donna Achimov*, page 4**

Qu'il s'agisse de traduction, d'interprétation ou de terminologie, le travail d'équipe a un effet de levier remarquable sur nos réussites. / Whether in the area of translation, interpretation or terminology, teamwork has the remarkable effect of multiplying our successes.

Industry Insights: LinguisTech: Language technologies at your fingertips / L'industrie en marche : LinguisTech : les technologies langagières au bout des doigts
***Cheryl McBride*, page 5**

A website worth exploring, in English and French: LinguisTech, a tremendous wealth of language technologies and resources. / Un site Web à découvrir, en anglais et en français : LinguisTech, véritable mine d'or pour les ressources et les technologies langagières.

Mots de tête : Deux mal aimés
***Frèdelin Leroux fils*, page 8**

La plupart des dictionnaires font comme si *partisanerie* et *à-plat-ventrisme* n'existaient pas. Il est vrai que le second est assez jeune. Ce n'est pas une raison. / Most French dictionaries give the impression that the terms *partisanerie* and *à-plat-ventrisme* do not exist. Even though the latter is fairly new, that is not a good reason.

English Pointers: Words on the street (Part 1)
***Frances Peck*, page 10**

Some trendy expressions run counter to the basic rules of English grammar. Indeed, there are a few that our columnist cannot stand. / Certaines expressions à la mode oublient des règles fondamentales de la grammaire anglaise. Notre chroniqueuse en a quelques-unes en horreur.

El Rincón Español: Colaboración: Término clave del *Léxico panlatino sobre los biocarburantes*
***Patricia Ojeda Zúñiga*, página 12**

Si bien las necesidades engendradas por los modos de apropiación de las nuevas tecnologías de la información y de las comunicaciones representan nuevos retos para los profesionales que trabajan con el idioma, permiten, sin embargo, fortalecer iniciativas innovadoras y enriquecedoras. En la crónica dedicada al *Léxico panlatino sobre los biocarburantes*, describimos los pormenores en torno al *wiki* creado especialmente para fomentar un modo de trabajo colaborativo.

Les outils d'analyse de la nouvelle grammaire : dessine-moi une phrase
***Marise Guay*, page 14**

Pour clore cette série, un rappel des cinq procédés employés pour analyser une phrase et une explication de la technique de la représentation en arbre. / To conclude this series, a reminder of the five methods for analyzing sentences and a description of the tree diagram technique.

À travers le prisme de l'histoire : Traduire *dominion* par « puissance » : était-ce une « absurde vanterie »? / Through the Lens of History: Translating *dominion* as *puissance*: A case of absurd self-flattery?
***Jean Delisle*, page 18**

L'auteur rejette la thèse de John Saul selon laquelle la traduction de *Dominion of Canada* par « Puissance du Canada » était correcte. En réalité, c'est un traducteur de l'époque qui avait raison. / The author rejects John Ralston Saul's argument that *Puissance du Canada*, a translation of "Dominion of Canada" chosen at the time of Confederation, was correct. In fact, it was a translator who was right.

Traduire le monde : Sud-Soudan ou Soudan du Sud?
***André Racicot*, page 24**

Un pays naît, et aussitôt la confusion s'installe. Celui-là s'appelle bel et bien *Soudan du Sud*, et ses habitants *les Sud-Soudanais*, suivant un modèle déjà largement répandu. / No sooner is a country born than confusion arises. That is most definitely the case with the French terms *Soudan du Sud* and *Sud-Soudanais*, both of which are consistent with a very widespread practice.

The Word Geek: Big bang and gazing into the twitterverse
***Barbara McClintock*, page 25**

An overview of the many neologisms in the *Petit Larousse 2012*, and a glimpse at microblogging platforms, such as Twitter. / Un aperçu des nombreux néologismes accueillis par le *Petit Larousse 2012*, et un coup d'œil aux plateformes de microblogage, telles que Twitter.

Français pratique : Combien faut-il être pour être *plusieurs*?
***Jacques Desrosiers*, page 26**

Plusieurs et *several* n'ont pas tout à fait le même sens si l'on se fie aux dictionnaires courants. Mieux vaut suivre les dictionnaires bilingues, pour qui ce sont de parfaits équivalents. / *Several* and *plusieurs* do not have the same meaning—if standard dictionaries are to be trusted, that is. You are better off trusting bilingual dictionaries, which consider them exact equivalents.

Carnet techno : Secrets bien gardés des mémoires de traduction / Tech Files: Well-kept translation memory secrets
***André Guyon*, page 28**

Les mots n'ont pas tous la même valeur : ce n'est pas parce qu'un logiciel de mémoires de traduction calcule qu'il y a 75 % de ressemblances qu'il ne reste que 25 % d'effort à faire. / Words do not all have the same value, so just because a translation memory has calculated a 75% match rate, that does not mean there is only 25% of the work left to do.

Simple ou double? Re(s)soulever la question, c'est re(s)semer le doute
***Emmanuelle Samson*, page 31**

Le préfixe *re*– a l'air bien innocent, mais devant les verbes commençant par *s*, c'est la pagaille dans les ouvrages : un *s*? deux *s*? trait d'union? La question examinée sous toutes ses coutures. / The prefix *re* seems innocuous enough, but when placed at the beginning of French verbs that start with an *s*, anarchy reigns supreme in reference books: one *s*, two or a hyphen? This article examines the issue from every angle.

La petite histoire d'une expression : *Être le dindon de la farce*
***Fanny Vittecoq*, page 34**

Il a fait beaucoup de théâtre et même de la danse… Mais c'est toujours drôle pour les autres, pas pour lui. / This turkey has done a lot of theatre, and even dance…. Of course everyone always enjoys the joke, except the *dindon*!

Le billet du rédacteur en chef
From the Editor-in-Chief's Desk

Jean-Sylvain Dubé

Translation: Emma Harries

Chevalières de la terminologie

On peut certes les qualifier d'ambassadrices de la terminologie au Canada. Désormais, on doit aussi les appeler « chevalières ».

En septembre 2011, Nicole Sévigny, chef des Stratégies de normalisation, et Michèle Valiquette, terminologue-conseil retraitée de la même Division du Bureau de la traduction, ont été faites chevalières de l'Ordre des Arts et des Lettres de France. Créé en 1957, l'Ordre récompense les personnes qui se sont distinguées, notamment, pour la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde.

Leur apport à la terminologie, voilà ce qui a valu à Mmes Sévigny et Valiquette la distinction honorifique de chevalière. Au cours des dix dernières années, elles ont formé un solide tandem qui a largement contribué au développement de la terminologie, rarement perçue comme un vecteur de promotion du français.

Leurs réalisations sont beaucoup trop nombreuses pour les énumérer toutes ici. En voici quelques-unes, accomplies conjointement : organisation de manifestations d'envergure, notamment la Semaine de la terminologie au Canada en 2008; développement et maintien de relations étroites avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Union latine et leurs réseaux linguistiques respectifs; coordination du programme Coopération technolinguistique – Afrique : développement des langues partenaires africaines et créoles, visant la création d'antennes de terminologie dans cinq pays d'Afrique.

Je tiens, au nom de l'équipe de *L'Actualité langagière*, à féliciter ces deux figures de proue de la terminologie au Canada. Nul doute que la terminologie canadienne n'aurait pas, sans elles, maintenu une présence aussi éclairée sur la scène internationale francophone. ■

Knights of terminology

They may of course be considered Canadian ambassadors of terminology, but from now on, we will also have to call them "knights."

In September 2011, Nicole Sévigny, Chief of the Translation Bureau's Standardization Strategies Division, and Michèle Valiquette, a retired senior terminologist in the same division, were each awarded the title of Knight of the Order of Arts and Letters of France. Established in 1957, the Order recognizes those who have made significant contributions to the enrichment of the arts and literature in France and worldwide.

Ms. Sévigny and Ms. Valiquette's contribution to terminology has earned them this honorific distinction of knight. Over the last 10 years, they have been a very close-knit team that has contributed greatly to the development of terminology, which is seldom seen as a vehicle for promoting French.

Their achievements are far too numerous to list here in full. The following are just a few examples of what they accomplished together: they organized major events, including Terminology Week in Canada in 2008; they developed and maintained close relations with the Délégation générale à la langue française et aux langues de France, the Organisation internationale de la Francophonie, the Latin Union and their respective language networks; and they coordinated *Coopération technolinguistique—Afrique: développement des langues partenaires africaines et créoles*, a project aimed at creating terminology outposts in five African countries.

On behalf of the *Language Update* team, I would like to congratulate these two Canadian leaders in terminology. Without them, Canadian terminology would not have maintained such a strong presence on the international Francophone scene. ■

Jean-Pierre Tutin, conseiller de Coopération et d'Action culturelle au Consulat général de France à Québec/Counsellor for Cooperation and Cultural Action, Consulate General of France in Québec, Nicole Sévigny, chef des Stratégies de normalisation/Chief, Standardization Strategies Division, Hélène Le Gal, consule générale de France à Québec/Consul General of France in Québec, Michèle Valiquette, terminologue-conseil retraitée de la Division des stratégies de normalisation/Senior Terminologist (retired), Standardization Strategies Division

Le mot de la PDG
A Word from the CEO

Donna Achimov

Multiplier nos réussites grâce au travail d'équipe

J'ai souvent entendu dire que le travail d'équipe permet la division d'une tâche et la multiplication des réussites. Je suis entièrement d'accord, et j'estime que c'est encore plus vrai chez les langagiers.

Dans une industrie comme la nôtre, axée sur la prestation de services, il est logique de tirer parti des ressources à notre disposition lorsqu'il faut agir rapidement pour répondre aux demandes de nos clients. À cette fin, nous employons diverses stratégies, comme la répartition d'une tâche de traduction entre plusieurs traducteurs ou le travail par quarts pour respecter des délais serrés.

Les interprètes savent à quel point le travail d'équipe est important. Les interprètes en simultanée du Parlement du Canada, tout comme les interprètes de conférences ministérielles, composent avec la nature extrêmement exigeante de leur tâche en travaillant en équipe. Ils se relaient toutes les 20 minutes. Pendant qu'un collègue prend la relève, les autres se préparent en vue de leur tour. Cette façon de faire garantit un travail de qualité supérieure.

Mentionnons également l'important travail d'équipe qui entre en jeu chaque fois que nos collègues nous font profiter de leur savoir-faire. Les terminologues collaborent étroitement les uns avec les autres et avec des spécialistes, et ils contribuent au travail des autres langagiers grâce à leurs produits et conseils terminologiques. D'ailleurs, la consultation mutuelle et l'échange de connaissances se révèlent généralement des outils indispensables dans notre travail.

Bien sûr, l'évolution de la technologie nous offre de nouveaux moyens de collaboration, comme les forums, les wikis et les blogues, qui permettent aux langagiers de se consulter, de se partager le travail ou de se transmettre de l'information. Grâce à la technologie, nous pouvons aussi élargir notre réseau professionnel de manière à travailler à distance avec des collègues, peu importe où ils se trouvent, et à tirer parti de leur expertise.

Et n'oublions pas *L'Actualité langagière*, qui constitue en soi une formidable tribune pour la mise en commun de nos connaissances spécialisées sur les questions langagières.

Peu importe la forme que prend le travail d'équipe dans notre milieu de travail, je suis convaincue qu'il est un élément essentiel à notre réussite. ■

Multiplying our successes through teamwork

I've often heard it said that teamwork divides the task and multiplies the success. I'm convinced that this is absolutely true, and nowhere more than among language professionals.

For one thing, in the language industry, where we provide services to clients, it makes sense to leverage the resources that are available to us when time is of the essence in responding to a client's request. So we rely on strategies like dividing a translation job among several translators or working in shifts in order to meet tight deadlines.

Interpreters know very well the necessity of teamwork. Simultaneous interpreters in the Parliament of Canada, as well as those who handle the numerous departmental conferences, deal with the intensely demanding nature of their job by working in teams, with each interpreter working a 20-minute turn every hour, then preparing for his or her next turn while another interpreter takes over. This approach allows interpreters to maintain the high quality of their work.

There is also the very important teamwork that comes into play when we tap into the different areas of expertise of our colleagues. Terminologists constantly work with colleagues and experts and contribute to the work of other language professionals through their terminology products and advice. In general, consulting with one another and sharing our knowledge is an indispensable tool in our work.

Of course, evolving technologies offer us new ways of collaborating, like the online forums, wikis or blogs that allow language professionals to consult with one another, share work or pass along information. Technology also allows us to expand our team network to work virtually with team members no matter where they are located and tap into their expertise.

And let's not forget *Language Update*, which is itself a wonderful forum for sharing our expertise about questions related to language!

Whatever form it takes in our working environment, I have no doubt that teamwork is an essential ingredient in our success. ■

Industry Insights | L'industrie en marche

Cheryl McBride

Traduction : Peggy Barthélemy

LinguisTech: Language technologies at your fingertips

In June 2011, the Language Technologies Research Centre* announced the development of an online translation toolbox. As of September, the language technology reference website, **LinguisTech**, has been available to the public and is being used in numerous universities across Canada. This article will briefly introduce you to the components of LinguisTech and highlight how you can benefit from and contribute to the project.

The LinguisTech project began in 2009 with funding from the Canadian Language Sector Enhancement Program. The aim of LinguisTech is to create a bilingual online reference site for language professionals and students and to encourage collaboration among Canadian translator training institutions, government departments (federal, provincial, municipal), the language industry and language professionals. The site gives users access to many language technologies and the resources necessary for using (and learning *how* to use) them. This "one-stop shop" for tools and resources can help reduce or even eliminate the time, stress and financial burden involved in purchasing, downloading, installing and learning how to use many language technology tools. It also allows users to evaluate and choose the tools that are right for them before making the investment. In addition to facilitating tool acquisition and training, LinguisTech also aims to create a virtual community of language professionals and students. Accordingly, the LinguisTech site has three main components: *Get Informed* (training and documentation), *Get Going* (access to a wide variety of language technologies from any computer) and *Get Talking* (the virtual community).

* The Language Technologies Research Centre (LTRC) is a research centre formed through a partnership between National Research Council Canada, the Translation Bureau and the Université du Québec en Outaouais. For more information, visit the LTRC website: http://www.ltrc.ca.

LinguisTech : les technologies langagières au bout des doigts

En juin 2011, le Centre de recherche en technologies langagières* annonçait la création d'une boîte à outils de traduction en ligne. Depuis septembre, le site Web de référence en technologies langagières, **LinguisTech**, est accessible au public et utilisé par de nombreuses universités canadiennes. Le présent article donne un aperçu des sections du site LinguisTech et explique comment vous pouvez en tirer parti et contribuer au projet.

Le projet LinguisTech est né en 2009 grâce aux fonds du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada. Il visait à créer un site Web de référence bilingue destiné à la fois aux langagiers et aux étudiants. Son but est d'encourager la collaboration entre les établissements d'enseignement de la traduction au Canada, les ministères fédéraux et provinciaux, les municipalités, l'industrie de la langue et les langagiers. Le site donne accès à de nombreuses technologies langagières et offre les ressources nécessaires pour les utiliser (et *apprendre* à les utiliser). Ce « guichet unique » d'outils et de ressources peut aider à réduire ou même à éliminer le temps, le stress et le fardeau financier associés à l'achat, au téléchargement, à l'installation et à l'apprentissage des nombreux outils technolinguistiques. Il permet à l'utilisateur d'évaluer les outils et de choisir ceux qui lui conviennent avant d'en acheter un en particulier. En plus de faciliter l'achat d'outils et l'apprentissage de leur fonctionnement, le site LinguisTech vise à créer une communauté virtuelle de langagiers et d'étudiants. Il comporte trois sections principales : *S'informer* (formation et documentation); *S'en servir* (vaste choix de technologies langagières à partir de n'importe quel ordinateur); *S'en parler* (communauté virtuelle du site).

* Le Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) est un centre de recherche créé dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil national de recherches du Canada, le Bureau de la traduction et l'Université du Québec en Outaouais. Pour en savoir plus, visitez le site Web du CRTL, à l'adresse suivante : http://www.crtl.ca.

Get Informed

Learning how to use a new piece of software can be a daunting task, even for the more experienced user. This is where LinguisTech can help. In the CERTT* section of *Get Informed*, you will find numerous tutorials and exercises designed for use in class as part of translator training programs and also for independent use, for many types and brands of computer-aided translation and machine translation tools. These tutorials contain step-by-step instructions to help you learn how to use the functions and features of the tool. They also contain questions that encourage critical analysis and comparison of tools and how and when they can help you in your work, what advantages they offer compared to more manual approaches, and what you need to be aware of to optimize their use. New users often find it difficult to get started using a tool and to put together the resources such as corpora, termbases or other files that are needed to properly evaluate how a tool works. The CERTT tutorials provide examples and are accompanied by sample files to help you get started using the tool quickly. New to the profession or wondering what a particular linguistic, computer or language technology term means? A bilingual glossary is available to help you understand the vocabulary and terminology used in the tutorials.

The *Get Informed* section also includes a collection of *Tips and Tricks* highlighting some of the trickier aspects of language to help both the seasoned writer/translator/reviser as well as the language professional who is in training. Curious about how language technologies are integrated into writing/translation/revising workflows? Check out the *Translation Ecosystem*, an overview of how tools can be (and are) integrated into these processes from start to finish. Finally, the *Library* contains bibliographical information, summaries and links related to many relevant publications in the field of language technologies, including conference presentations, journal articles, books, master's theses and doctoral dissertations. The *Library* is constantly growing and thrives on the input of users. Be sure to check out the resources already listed on the site and suggest new entries.

Get Going

In addition to the learning curve associated with many language technologies, finding demo versions, downloading and installing software, struggling with technical support and purchasing tools can all be quite daunting. LinguisTech can help. The *Get Going* section provides access to a wide

* The Collection of Electronic Resources in Translation Technologies (CERTT) research group was created in 2007 at the University of Ottawa's School of Translation and Interpretation. For more information about the CERTT project, visit the CERTT website: http://www.certt.ca.

S'informer

Apprendre à utiliser un logiciel peut être déroutant, même pour un initié. C'est là où LinguisTech peut aider. *S'informer* comprend notamment la section CERTT*, dans laquelle vous trouverez nombre de tutoriels et d'exercices sur une multitude d'outils de traduction assistée par ordinateur et de traduction automatique. Ces tutoriels et exercices peuvent être utilisés en classe dans le cadre de programmes de formation en traduction ou de façon autonome. Ils expliquent étape par étape comment utiliser différents outils et présentent des questions qui aident l'utilisateur à déterminer, par une analyse et une comparaison éclairées, la façon dont il peut utiliser les outils dans son travail, le moment où il peut les utiliser, les avantages qu'ils présentent par rapport à des approches manuelles et les connaissances nécessaires pour en faire une utilisation optimale. Il est souvent difficile pour les nouveaux utilisateurs de commencer à utiliser un outil et de rassembler les ressources nécessaires (corpus, bases de termes et autres fichiers) pour évaluer adéquatement son fonctionnement. Les tutoriels offrent des exemples et sont accompagnés de fichiers complémentaires qui vous aideront à commencer à utiliser l'outil rapidement. Vous êtes un nouveau langagier ou vous vous demandez ce que signifie un terme précis de linguistique, d'informatique ou de technologie langagière? Un glossaire bilingue vous aide à comprendre le vocabulaire et la terminologie utilisés dans les tutoriels.

S'informer comprend également des *Capsules linguistiques* qui mettent en évidence certains pièges de la langue dans le but d'aider non seulement les rédacteurs, traducteurs ou réviseurs chevronnés, mais aussi les langagiers en devenir. Vous aimeriez comprendre comment les technologies langagières sont intégrées aux processus de rédaction, de traduction ou de révision? Consultez la section *Écosystème de traduction*. Enfin, la *Bibliothèque* contient des données bibliographiques, des résumés et des liens vers de nombreuses publications utiles du domaine des technologies langagières, dont des documents d'exposés, des articles de revues spécialisées, des livres, des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat. Elle s'enrichit constamment grâce, entre autres, aux commentaires des utilisateurs. N'oubliez pas de consulter les ressources déjà répertoriées dans le site et de soumettre vos suggestions.

S'en servir

En plus de la courbe d'apprentissage associée à de nombreuses technologies langagières, le fait de devoir trouver des versions de démo, télécharger et installer des logiciels, traiter avec le soutien technique et acheter des outils peut être très déconcertant. LinguisTech vient à la rescousse! *S'en*

* Le groupe de recherche Collection électronique de ressources en technologies de la traduction (CERTT) a été créé en 2007 à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa. Pour en savoir plus sur le projet de la CERTT, visitez le www.certt.ca.

variety of online and commercial tools that can help language professionals increase their productivity and manage their workloads. Simply log in to the virtual machine to have instant access to many of the most popular language technologies available on the market. The virtual machine is available from any computer with an Internet connection—it works for both Windows and Macintosh users—and technical support is available directly through LinguisTech. Tools installed on the virtual machine include translation environments (e.g. LogiTerm, MultiTrans, SDL Trados Studio 2009), concordancers, machine translation systems, office and document creation/editing programs (e.g. Microsoft Office, Antidote HD) and localization tools, in addition to many free online tools (e.g. TermoStat, WeBiText and *TERMIUM Plus®*).

Get Talking

The final component of LinguisTech is *Get Talking*, the virtual community. This is a place for professionals and students to connect with one another and to discuss the many issues related to language technologies and the language professions. Interested in learning more about new tools? Want to debate the benefits and drawbacks of specific tools or of language technologies in general? Follow the team of bloggers as they discover new tools, share their experiences with using language technologies and address some of the biggest questions related to using these technologies. Share your own thoughts in the forum and check out the *Just for fun* section to see some serious translation and writing bloopers. Join the *Community of Practice*, a place for organizations, associations, professionals and students to network, exchange ideas and discuss their experiences.

Currently, many of the resources on LinguisTech are available to the public free of charge. Subscriptions for professionals will be available in the coming months. Check the LinguisTech website, http://www.linguistech.ca, to keep up to date and to learn more about what LinguisTech has to offer. ■

servir donne accès à un éventail d'outils en ligne et d'outils commerciaux qui peuvent aider les langagiers à accroître leur productivité et à gérer leur charge de travail. Il suffit de se connecter à la machine virtuelle pour avoir instantanément accès à de nombreuses technologies langagières parmi les plus populaires sur le marché. Accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, la machine virtuelle est compatible avec Windows et Macintosh, et le soutien technique est assuré par LinguisTech. Elle contient différents outils, y compris des environnements de traduction (p. ex. LogiTerm, MultiTrans et SDL Trados Studio 2009), des concordanciers, des systèmes de traduction automatique, des logiciels de bureau et de création et d'édition de documents (p. ex. Microsoft Office et Antidote HD), des outils de localisation ainsi que nombre d'outils accessibles en ligne gratuitement (p. ex. TermoStat, WeBiText et *TERMIUM Plus®*).

S'en parler

La dernière section du site LinguisTech, *S'en parler*, est le lieu de rencontre de la communauté virtuelle du site, où professionnels et étudiants se côtoient pour discuter de questions qui touchent les technologies et les professions langagières. Désireux d'en apprendre davantage au sujet de nouveaux outils? De débattre des avantages et des inconvénients d'outils particuliers ou des technologies langagières en général? Laissez nos blogueurs vous présenter les nouveautés qu'ils viennent de découvrir, lisez à propos de leur utilisation des technologies langagières et examinez certaines des plus grandes questions que soulève l'utilisation de ces technologies. Faites-nous part de vos propres observations dans le forum et consultez la section *Pour rire un peu*, dans laquelle vous trouverez des traductions et des textes vraiment cocasses. Joignez-vous à la *Communauté de pratique*, un lieu où les organisations, les associations, les professionnels et les étudiants font du réseautage, échangent des idées et discutent de leurs expériences.

À l'heure actuelle, le public peut accéder gratuitement à une grande partie des ressources disponibles sur LinguisTech. Dans les prochains mois, le site proposera des abonnements aux professionnels. Visitez régulièrement LinguisTech, http://www.linguistech.ca, pour vous tenir au courant des nouveautés et en apprendre davantage sur ce qu'il peut vous offrir. ■

All the Buzz

Markus Jakobsson, a veteran security researcher with a Ph.D. in computer science, has come up with something he calls **fastwords**. *Instead of inventing a gobbledygook password, you join three simple words that come from a thought known only to you.*

Newsweek, 4 & 11 July, 2011

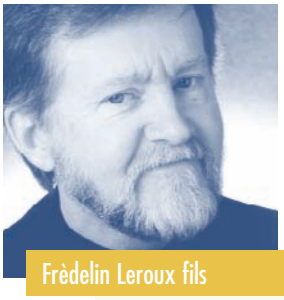

Mots de tête

Frèdelin Leroux fils

Deux mal aimés

Notre aplatventrisme congénital…

(Pierre Falardeau, *in La Presse*)

À l'époque de ma chronique* sur *partisanerie*, il y a déjà quinze ans, le *Grand Robert* et le *Dictionnaire historique de la langue française* lui accolaient la mention « rare ». Il est tout aussi rare aujourd'hui. Vous le chercheriez en vain dans les dernières éditions des petits *Robert* ou *Larousse*, ou encore des dictionnaires bilingues. On le trouvait pourtant dans le *Harrap's* de 1972, mais il a disparu depuis. Mystère… Autre mystère, le *Grand Robert* le date de 1943, et le *Dictionnaire historique*, de 1934… Quoi qu'il en soit de cette querelle de dates, j'ai trouvé depuis un exemple *français* nettement plus ancien, dans un ouvrage[1] de 1907. Mais comme vous avez lu mon article, vous savez que chez nous il est encore plus vieux – Oscar Dunn l'enregistre dans son glossaire de 1880.

Si *partisanerie* a autant de mal à forcer les portes des dictionnaires courants, vous pouvez imaginer les obstacles que devra franchir le terme que j'examine aujourd'hui. On ne le trouve dans AUCUN dictionnaire français, pas même le *Grand Robert*. Et chez nous, jusqu'à tout récemment, c'est comme s'il n'avait pas existé. Il n'y avait même aucun ouvrage pour le condamner. Ce n'est que depuis huit ou neuf ans qu'on le trouve; d'abord dans la quatrième édition du *Multidictionnaire* de Marie-Éva de Villers (2003), ensuite dans un dictionnaire bilingue[2] (2005) et, enfin, dans un énième recueil de québécismes[3] (2010). Et contrairement à *partisanerie*, qui pouvait se flatter d'avoir séduit quelques plumes françaises : Siegfried (1907), Jean Guéhenno (1934), Émile Henriot (1960), et même le terrible Étiemble** (1980) – ou haïtienne encore, celle de Jacques Stephen Alexis (1959) –, *à-plat-ventrisme* ne peut compter sur la caution d'aucun auteur français connu.

À moins que vous ne me trouviez une vieille source inespérée, le terme fait à peine 50 ans. Dix lustres! Il n'a même pas mon âge… Et son « géniteur » serait un obscur journaliste de l'époque, Pierre Laporte, qui devait devenir ministre, comme vous devez le savoir, et qui finira comme vous le savez peut-être. Le terme ne devait pas être très répandu, puisque l'auteur le met en italique : « Certains avocats faisaient preuve d'un *aplatventrisme* intégral devant monsieur Duplessis[4]. » (Ce qui vous fera sans doute penser à cette phrase, dans mon dernier article***, où Duplessis se vante : « Les évêques! Ils mangent dans ma main. ») Mais à peine huit ans plus tard, il semble déjà acclimaté, ni italique ni guillemets : « cet article était une défense […] du fédéraliste résigné, chrétien, aplatventriste[5] ». La même année, une journaliste fédéraliste en fait autant : « nous affichons un écœurant aplatventrisme devant les millions anglo-américains[6] ».

Pour le reste, c'est surtout chez les journalistes que j'en ai trouvé des exemples : une chroniqueuse de la *Presse* : « le retour des vieilles rancœurs, ou alors l'a-plat-ventrisme[7] »; l'éditorialiste du *Devoir* : « il a toujours su éviter les pièges du sectarisme ou de l'aplat-ventrisme[8] »; trois chroniqueurs du *Devoir*, Daniel Latouche (1991), Laurent Laplante (1995) et Michel David (2002), une journaliste de la *Presse*, Francine Pelletier (1991), un chroniqueur du *Droit*, Michel Vastel (2003). Mais ils n'en ont pas tout à fait le monopole. Un couple assez incongru vient ajouter un peu de couleur à ce tableau uniforme, un poète et un ingénieur. Le poète d'abord : « l'aplatventrisme chronique du stand-by please stand-by please one two three[9] »; et l'ingénieur : « ce n'est plus de silence qu'il faut "parler", mais bien d'à-plat-ventrisme[10] ».

Après Pierre Falardeau qui déplore notre « aplatventrisme » congénital, et le regretté Gil Courtemanche, celui de nos politiciens (« Comme si les citoyens avaient compris de l'à-plat-ventrisme de leurs politiciens[11]… »), Marcelle Ferron dénonce le manque de colonne vertébrale des Français : « Les Français […] font preuve d'à-plat-ventrisme devant la culture anglo-états-unienne[12] », et Christian Rioux s'en prend aux Européens : « ils font les frais de l'à-plat-ventrisme européen[13] ». On le voit, personne n'est immunisé contre ce « virus ».

* Voir *L'Actualité terminologique* de décembre 1996 (vol. 29, nº 4), consultable dans les *Chroniques de langue*, au www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/chroniq/index-fra.html?lang=fra.

** Vous avez sûrement lu son *Parlez-vous franglais?*

*** Voir *L'Actualité langagière* de l'automne 2011 (vol. 8, nº 3), consultable au www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=3000.

Si les Québécois peuvent sans doute prétendre à la paternité de ce mot, ils ne sont plus les seuls à l'employer. Il suffit d'aller surfer sur Internet (quelque 27 000 occurrences) pour constater que les pays africains, l'Algérie notamment, s'en sont emparés comme s'il avait poussé sur leur sol. Dans un ouvrage consacré au français en Algérie[14], les auteurs n'ont pas l'air de se douter un seul instant qu'il s'agit d'un québécisme : dans leur lexique, il n'est jamais fait mention du Québec, et les exemples d'*à-plat-ventrisme* sont tous tirés de la presse algérienne…

Enfin, ce n'est pas tout à fait vrai que ce terme n'a pas su trouver grâce aux yeux d'un seul auteur français « connu ». Dominique Noguez, écrivain assez connu dans certains milieux, l'emploie : « cette spirale infernale de l'avachissement, de la veulerie, de l'à-plat-ventrisme[15] ». Mais on ne peut s'empêcher de penser que c'est peut-être au cours de sa longue fréquentation des poètes québécois, de Gaston Miron notamment, qu'il aurait attrapé le virus…

Vingt ans se sont écoulés depuis l'exemple de Noguez, et il semble bien que le mal soit en train de se répandre jusqu'en Hexagone. Je me contenterai de deux cas : un ancien traducteur à l'ONU et à l'OMS, qui confirme ce que je disais à propos du droit québécois à la paternité de ce mot : « Les Québecois [*sic*] appellent "à-plat-ventrisme" la tendance à toujours céder devant la langue anglaise » (Claude Piron, *in Tribune de Genève*); et un éditeur-essayiste, qui est aussi traducteur : « Il est un domaine où, à coup sûr, Aragon écrase tous les rivaux de son impressionnante stature : celui de la bêtification cocardière et de l'à-plat-ventrisme. » (Louis Janover, *in Monde libertaire*, journal en ligne)

Peut-être suffit-il de patienter, et les dictionnaires français qui boudent aujourd'hui ce québécisme – « algérien » si j'ose dire – finiront tôt ou tard par l'accueillir. Mais quelle graphie adopteront-ils? Donneront-ils les deux comme le lexique algérien, *aplatventrisme* et *à-plat-ventrisme* (qui fait de même pour l'adjectif)? Chez nous les traits d'union semblent vouloir s'imposer. Pour l'adjectif, une journaliste (Solange Chaput-Rolland, *in La Presse*) a lancé il y a presque vingt ans un sonore *à-plat-ventreux*, mais qui a fait long feu. Dommage, cela ajoutait un degré de plus dans l'échelle de l'à-plat-ventrissement… (Vous vous doutez bien qu'il s'est trouvé quelqu'un pour forger un verbe : « Bourassa s'aplatventrit devant… » Cela date de 1992.) ■

Notes

1 André Siegfried, *Le Canada, les deux races*, Armand Colin, 1907.

2 Marcel Séguin et Alice Amyot, *Dictionnaire français-anglais*, Guérin, 2005.

3 François d'Apollonia, *Le petit dictionnaire des québécismes*, Éditions de l'Homme, 2010.

4 *Le vrai visage de Duplessis*, Éditions de l'Homme, 1960.

5 Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, Parti pris, 1968.

6 Solange Chaput-Rolland, *Québec année zéro*, Cercle du livre de France, 1968.

7 Lysiane Gagnon, *Chroniques politiques*, Boréal Express, 1985.

8 Gilles Lesage, *in Le Devoir*, 4.12.82.

9 Herménégilde Chiasson, « Jaunes », *Écrits du Canada français*, 1974.

10 Éric Alsène, « Face au changement », *Possibles*, hiver 1986.

11 *Nouvelles douces colères*, Boréal, 1999.

12 *L'esquisse d'une mémoire*, Les Intouchables, 1996.

13 *Le Devoir*, 18.3.5.

14 Ambroise Queffélec et coll., *Le français en Algérie*, Éditions Duculot, 2002.

15 *La colonisation douce*, Éditions du Rocher, 1991.

Glanure

Ça m'étonnerait qu'il puisse **candidater**.
(à propos de DSK)

Le Point, 1er juillet 2011

English Pointers

Frances Peck

Words on the street (Part 1)

This is a dizzying time to be a language professional. In our digital, high-speed, multimedia society, new usages come and go—or, more often, come and stay—so frequently that keeping up is like playing Wii, dependent on a flurry of decision making and lightning-quick reaction times.

Some new words and expressions, especially those that relate to new technologies and concepts, take hold naturally. Words such as *text*, *tweet*, *friend*, *unfriend*, *globalization* and so forth fill the need for new vocabulary, and while there might be short-lived scuffles about spelling (witness *E-mail*, *e-mail*, *email*), for the most part we accept these additions to the language without debate.

It's tougher when we encounter new usages involving established words. One judgment call that every language pro has to make at some point concerns when to avoid these upstarts because they're ungrammatical or unidiomatic, and when to accept them as standard, or nearly so.

What follows is a sampling of usages currently popping up in newspapers, magazines, websites, TV interviews, blogs and books. In all cases I've been asked by colleagues, students and CMLPs* "Is this correct?" The short answer (if you're too busy translating briefing notes, editing correspondence or reading Swedish thrillers to wade through the discussions that follow) is "Not yet, but stay tuned."

A couple without *of*

> Example: Nathan's girlfriend offered him a couple ideas for improving his signature dance move.

Full disclosure: I *loathe* this expression. Fortunately, it assaults our eyes (and ears) less often in Canada than in the United States, but if you dip into the works of US authors with any regularity, you're bound to encounter it. Here it is in *Packing for Mars*, a foray into the quirkier aspects of space travel by Mary Roach: "A couple years back, a friend at NASA had been working on something over in Building 9 at the Johnson Space Center."

The problem here is a grammatical one. *Couple* is a noun. It is not an adjective, so it cannot modify the noun *years*. Adding *of*, however, turns *couple* into a prepositional phrase that is able to modify *years*.

Bryan Garner, in *Garner's Modern American Usage* (3rd edition, 2009), calls this *of*-less construction a "low casualism" and places it, along his five-stage Language-Change Index, at Stage 3: commonplace but still avoided in careful usage. The *Canadian Oxford Dictionary* (2nd edition, 2004) is even more dismissive: "The use of *couple* without a following *of*, as in *they'd had a couple beers*, is highly informal and should be avoided in writing."

But *Merriam-Webster's Collegiate Dictionary* (11th edition, 2003) takes a different tack. It not only lists *couple* as an adjective, dating the usage back to 1924, it provides an impassioned (for a dictionary) dissertation on the matter:

> The adjective use of *a couple*, without *of*, has been called non-standard, but it is not. In both British and American English it is standard before a word (as *more* or *less*) indicating degree <a *couple* more examples of Middle English writing—Charles Barber>. Its use before an ordinary plural noun is an Americanism, common in speech and in writing that's not meant to be formal or elevated <the first *couple* chapters are pretty good—E. B. White (letter)> <still operated a *couple* wagons for hire—Garrison Keillor>.

Garner, too, notes that *a couple* minus *of* is more commonplace in print when it's followed by a numerical reference—for example, "a couple hundred," "a couple dozen."

Omitting the *of* in expressions that convey number and degree is just as idiomatic in Canadian English as in British and American parlance, though it's still informal. On the other hand, omitting the *of* in front of what *Merriam-Webster's* calls "an ordinary plural noun" is to most Canadians (okay, to this Canadian) as irritatingly folksy as calling someone's homemade pie "real good."

Now, let's pick the hayseeds out of our teeth and go forward.

Going forward

> Example: Thanks to the recent electoral reforms, we expect more equitable representation and higher voter turnout going forward.

More disclosure: I also loathe this expression. It is (if you will forgive a dip into the low vernacular) a butt-ugly juggernaut that no one who follows current affairs, whether in print publications or through Internet, TV or radio, can duck.

* Curious Members of the Literate Public

Grammarphobia, the blog of both Patricia T. O'Conner (author of the bestselling *Woe Is I*) and journalist Stewart Kellerman, says this about *going forward*:

> It allows the speaker or writer to get across a very banal idea ("sometime in the future") without committing himself to such an empty phrase. Instead, he can substitute one that's even emptier but sounds trendy and authoritative. Most likely, speakers of bureaucratese prefer "going forward" until they reach "the end of the day."[1]

In a more concise but still stinging slap, the *Guardian* condemns the phrase in its online style guide[2] as "unappealing jargon when employed as an alternative to 'in the future.'"

The *Guardian* entry gets high marks for adding the "when employed" caveat. Nearly always, when *going forward* is used as a synonym for "in the future" (as in the example that kicks off this section), the phrase is ungrammatical. It's the lack of grammatical correctness, not the wording itself, that I object to.

Going is the present participle (*–ing* form) of the verb *go*. Sometimes a present participle joins with the verb *be* to create the progressive tense (*are going*, *was going*, *will be going*). Sometimes a present participle appears without *be*, in which case the participle, or the phrase it forms, functions as either (1) a noun (*going to the movies* is fun) or (2) an adjective (people *going to the movies* often line up).

When the phrase *going forward* serves as a legitimate noun or adjective in a sentence, then it's correct:

> Still new to driving the forklift, Teresa finds *going forward* easier than going backward. (noun, object of verb *finds*)

> The proposal *going forward* is not the one that the residents approved, but rather a pale imitation of their grandiose plan. (adjective, describes noun *proposal*)

But when *going forward* is tacked on to a sentence like the electoral reform example, it simply dangles. Dangling modifiers, trendy or not, are still errors…butt-ugly errors.

As far as without a verb

> Example: He has abs of steel and a heart-stopping smile, but as far as real acting ability, he has a long way to go.

"As far as X goes" and "as far as X is concerned" are long-standing expressions. In both versions, *as* is a subordinating conjunction, a word that begins a dependent clause. Once we remind ourselves that a clause is a group of words containing a subject *and a verb*, the error in the example becomes clear. Whether motivated by conciseness (the optimist's view) or laziness (the pessimist's), English users are increasingly dropping the verb of the clause (*goes*, *is concerned*).

Grammarphobia's Patricia O'Conner, who also does radio broadcasts about language, received this letter to her blog in 2009:

> Q: I'm one of your BIG FANS and also President of Nitpickers Anonymous. So I couldn't believe my ears when I heard you say on WNYC "as far as" without a following verb. And not once, but TWICE! As in, "As far as your question, I'm afraid I can't answer that." I was calmly driving along, listening to you on the radio, when all of a sudden I nearly drove into a tree! Tell me it isn't so.[3]

To which O'Conner humbly replied: "Mea culpa!"

O'Conner would get little sympathy from Bryan Garner, who rates *as far as* without a verb as Stage 2 (widely shunned) in his five-stage index: "When the complement is omitted, idiom is severely violated." Garner also notes that the expression, in either form, is wordy and can easily be replaced with *as for*.

Will the ungrammatical *as far as* one day worm its way into standard English? Maybe, if the more permissive tone of the *Oxford Guide to Canadian English Usage* (2nd edition, 2007) is any indication. The *Guide* states that the expression's use as a preposition (followed by a noun without a verb) rather than as a conjunction (followed by a noun plus a verb) "is becoming established in spoken English….At present this usage is limited to speech and informal writing, and most commentators disapprove of it in writing."

But in the future? If you squint hard, you can almost see a ghostly *but* at the end of the *Guide*'s entry, predicting the eventual acceptance of this expression. Word is, it's another new usage to keep an eye on, along with others that we'll look at in the next issue. ■

Notes

1 "Backward thinking?," December 22, 2008, http://www.grammarphobia.com/blog/2008/12/backward-thinking.html.

2 "Style guide," http://www.guardian.co.uk/styleguide/g.

3 "Now, mea culpa, I repent," November 22, 2009, http://www.grammarphobia.com/blog/2009/11/now-mea-culpa-i-repent.html.

El Rincón Español

Patricia Ojeda Zúñiga

Colaboración: Término clave del *Léxico panlatino sobre los biocarburantes*

Un proyecto siempre resulta único. Con motivo de la Asamblea General de la Red Panlatina de Terminología (Realiter) celebrada en la ciudad de Quebec en 2011, la Oficina de Traducciones del Gobierno de Canadá propuso a los miembros de la Red participar en la elaboración del ***Léxico panlatino sobre los biocarburantes***. Aunque no se trata del primer proyecto de este tipo, la propuesta suscitó un vivo entusiasmo por dos razones principales: la pertinencia de un tema que acapara los titulares de la actualidad y la utilización de un nuevo método de elaboración basado en la tecnología colaborativa.

Pero antes de entrar de lleno en el asunto, cabe mencionar los estrechos lazos de cooperación existentes entre la Oficina de Traducciones y sus colaboradores a nivel internacional para comprender mejor la dinámica de Realiter.

Casi dos décadas de concertación

Creada en 1993, por iniciativa de la *Unión latina* y la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* (DGLFLF), la Red tiene por objetivo la promoción y el desarrollo armonizado de las siguientes lenguas de origen neolatino: catalán, español, francés, gallego, italiano, portugués y rumano. Si bien Realiter alienta a sus miembros a trabajar en las diversas lenguas, el francés desempeña un papel crucial en el funcionamiento y la administración de la Red. El inglés, por su parte, actúa como "lengua intermediaria" que permite compilar la terminología que se vehicula en los diversos campos del saber. Por otra parte, la Oficina de Traducciones encuentra en Realiter un aliado excepcional para la elaboración y la difusión de obras multilingües. En su calidad de miembro institucional desde hace casi dos décadas, la Dirección de Normalización Terminológica (DNT) de la Oficina de Traducciones ha coordinado la elaboración de varios léxicos panlatinos en diversas áreas: Internet, comercio electrónico, bioética, cambios climáticos, energía eólica, así como en el campo de los biocarburantes, en el caso de este nuevo proyecto, cuya fecha de publicación está programada para abril de 2013. Además de lo anterior, la Oficina de Traducciones presta regularmente su apoyo para la elaboración de proyectos terminológicos propuestos por otros miembros de la Red.

¿Por qué escoger el tema de los biocarburantes?

En cada asamblea general, los organismos que desean proponer proyectos lanzan una invitación a los miembros de Realiter para formar —según el tema que prefieran— equipos de trabajo para la elaboración de las publicaciones de la Red. El tema de cada una de estas publicaciones debe reflejar necesidades o llenar ciertas carencias que existan en las lenguas habladas por los miembros de Realiter. Según la opinión de los autores del *Léxico panlatino sobre los biocarburantes*, el objeto de dicha publicación refleja un tema de actualidad dada la dependencia de los países con respecto a las fuentes de energías fósiles, a las preocupaciones con respecto al medio ambiente y a la volatilidad del precio del petróleo.

En lo que respecta a los debates en torno a los cambios climáticos, los expertos predicen que dentro de cincuenta años las energías renovables representarán el cincuenta por ciento de la producción mundial de energía. Aunque los biocarburantes constituyan una fuente energética alternativa y renovable, muchas voces se alzan ya contra sus métodos de fabricación, en especial dado el aumento exorbitante del precio de algunos productos alimenticios, tales como el maíz utilizado en la fabricación del etanol, o debido a ciertas prácticas en la eliminación de residuos que resultarían dañinas para el medio ambiente. A nivel legislativo, los países aplican diversas ópticas tanto para organizar y reglamentar este sector industrial como para que la explotación de los biocarburantes se haga en pro de un sistema energético durable. Como podemos apreciar, se trata de un campo en que abunda la información de actualidad y que, sin duda, constituye un *corpus* terminológico interesante.

Un *wiki* como herramienta de gestión terminológica

Para abordar su trabajo en un contexto de hiperinformación y automatización de tareas, los terminólogos deben adaptar sus métodos y concentrar sus esfuerzos para producir un contenido fiable y de calidad. Hasta la fecha, los terminólogos que han contribuido a los proyectos panlatinos se comunicaban entre ellos y enviaban el resultado de sus investigaciones por medio del correo electrónico. Incluso siendo un medio privilegiado de comunicación, el correo electrónico no está exento de irritantes que pueden interferir en el flujo de trabajo: un cambio de dirección electrónica, una actualización del sistema que impide la recepción de ficheros de origen dudoso, pero sobre todo, una multiplicación anárquica de mensajes que sobrecargan los buzones y complican el intercambio de información.

Con el objeto de paliar dicha situación, los miembros de Realiter adoptaron una iniciativa que busca innovar recurriendo a la tecnología colaborativa *wiki*. Un *wiki* es un sitio web en el cual los usuarios autorizados pueden modificar directamente el contenido sin tener que valerse de un programa especializado o poseer conocimientos de informática. El *wiki* permite, entre otras cosas, acceder a un portal web, integrar con facilidad datos nuevos en el material ya existente y aplicar, de este modo, una forma de trabajo colaborativo. Basándose en los conocimientos especializados de cada uno, los terminólogos del *Léxico panlatino sobre los biocarburantes* cuentan de ahora en adelante con una herramienta que pone el saber y el conocimiento a la disposición de todos los interesados y que permite distribuir mejor las tareas o llevar a cabo un proceso de consultación con los expertos del campo. Los terminólogos podrán difundir rápidamente los resultados de sus investigaciones y tendrán una visión de la totalidad del proyecto "en tiempo real", lo cual hará posible aportar mejorías al trabajo en forma continua.

Si bien las necesidades engendradas por los modos de apropiación de las nuevas tecnologías de la información y de las comunicaciones representan nuevos retos para los profesionales que trabajan con el idioma, permiten, sin embargo, fortalecer iniciativas innovadoras y enriquecedoras, tales como el *Léxico panlatino sobre los biocarburantes*. De Bucarest a São Carlos, los colaboradores de la Oficina de Traducciones podrán comunicarse mediante el *wiki* con sus colegas y observar el avance de los trabajos a medida que los participantes alimentan el sitio colaborativo. Proyecto internacional innovador, el *Léxico panlatino sobre los biocarburantes* reúne el aporte de los siguientes organismos y profesionales:

Francés

Cynthya Paquette, Division scientifique et technique, Normalisation terminologique, Bureau de la traduction (Canadá)

Marie-Pierre Mayar, Centre de terminologie de Bruxelles, Institut Libre Marie Haps (Bélgica)

Catalán

Teresa Cabré i Castellví y Amor Montané, Grup IULATERM, Universitat Pompeu Fabra (España)

Español

Teresa Cabré i Castellví y Amor Montané, Grup IULATERM, Universitat Pompeu Fabra, con la colaboración especial de Chelo Vargas Sierra, Universitat d'Alacant (España)

María Pozzi, El Colegio de México (México)

Gallego

Xavier Gómez Guinovart, Departamento de Traducción e Lingüística, Universidade de Vigo (España)

Italiano

Franco Bertaccini, Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori, Università di Bologna a Forlì (Italia)

Portugués

Gladis Maria Barcellos Almeida, Departamento de Letras, Centro de Educação e Ciências Humanas, Universidade Federal de São Carlos (Brasil)

Manuel Célio Conceição, Faculdade de Ciências Humanas e Sociais, Universidade do Algarve (Portugal)

Rumano

Corina Lascu-Cilianu y Antonaeta Lorentz, Academia de Studii Economice din Bucuresti (Rumania)

Administración del *wiki* y diseño gráfico

Division de la terminotique, Direction de la normalisation terminologique, Bureau de la traduction

Coordinación

Division des stratégies de normalisation, Direction de la normalisation terminologique, Bureau de la traduction ■

Les outils d'analyse de la nouvelle grammaire : dessine-moi une phrase

Marise Guay

Cet article est le dernier d'une série de quatre sur la nouvelle grammaire.

Pourquoi, dans la nouvelle grammaire, a-t-on modifié les méthodes d'analyse traditionnellement enseignées? Pour donner à l'élève le plus d'outils possible pour l'aider à comprendre le fonctionnement de la langue. Il est essentiel de bien en saisir les rouages pour savoir ensuite l'utiliser dans différents contextes et la comprendre dans les cas complexes. Regardons d'abord un échantillon des anciens outils d'analyse, puis ceux que les élèves utilisent en nouvelle grammaire.

Les défauts de nos anciens outils

On constate plusieurs différences entre la méthode d'analyse de la grammaire traditionnelle et les méthodes de la nouvelle grammaire. Pour déterminer la classe des mots et analyser les phrases, on n'a plus recours aux questions, mais plutôt aux manipulations syntaxiques. Le principe consiste à utiliser différents procédés pour tirer une conclusion plus sûre, comme le font d'ailleurs scientifiques et chercheurs. Étant donné toutes les particularités de la langue, souvent bien difficiles à étiqueter, le recours à une seule méthode laisse beaucoup de place aux erreurs.

Examinons cette phrase :

- La chaleur a tordu le métal.

Supposons que, dans un examen, un élève doive trouver le sujet de cette phrase en utilisant la méthode traditionnelle du questionnement (rappelons que la méthode consiste à formuler la question *qui est-ce qui/qu'est-ce qui*, suivi du verbe conjugué de la phrase dont on cherche le sujet). Dans l'exemple, la question posée serait donc *qu'est-ce qui a tordu?* Du point de vue de l'élève, la réponse risque d'être *le métal*. Ne disposant pas d'autres moyens concrets de trouver le sujet, il perdra des points même s'il a utilisé correctement le procédé qu'on lui a enseigné. De quoi démotiver même un bon élève… alors imaginez celui qui éprouve des difficultés!

Autre point souvent soulevé par les enseignants à propos de la méthode traditionnelle : la syntaxe parfois douteuse de ces questions. Quand le sujet est au singulier, le problème ne se pose pas, comme nous l'avons vu dans l'exemple précédent *qu'est-ce qui a tordu?* Mais prenons la phrase suivante :

- Claudine et moi organisons une fête.

Si on demande à un élève de trouver le sujet, sa question devrait être : *Qui est-ce qui organisons?* Cette phrase n'est évidemment pas correcte puisque le sujet est à la première personne du pluriel. Pourtant, voilà bel et bien ce qu'on enseignait à l'élève de faire en grammaire traditionnelle. N'est-il pas contradictoire d'encourager ce genre de construction alors qu'on essaie d'inculquer les fondements de la syntaxe?

Les manipulations syntaxiques : jouons avec les mots!

Une autre différence majeure entre la grammaire traditionnelle et la nouvelle grammaire est la méthode d'analyse. Exercice incontournable pour bien cerner le fonctionnement de la langue, l'analyse est forcément différente puisqu'il faut d'abord comprendre les groupes de la phrase. Pour ce faire, on soumet des segments de phrase à cinq manipulations pour en déterminer les caractéristiques, comprendre la construction de la phrase et corriger les erreurs de syntaxe et de ponctuation.

L'effacement

Ce procédé consiste à effacer un mot ou un groupe de mots dans la phrase. On l'utilise pour déterminer quels sont les éléments obligatoires et facultatifs de la phrase.

- L'effacement permet de trouver le complément de phrase. En effet, s'il est possible d'effacer cet élément de la phrase et qu'elle demeure syntaxiquement correcte, il s'agit d'un complément facultatif.

  Claudine et moi organisons une fête à l'école.

  = Claudine et moi organisons une fête ~~à l'école~~.

  On ne pourrait effacer, par exemple, un attribut.

  Adèle est somnambule.

  ≠ Adèle est ~~somnambule~~.

- L'effacement permet aussi de trouver le noyau du groupe sujet, qui donne au verbe le genre et le nombre.

  Les jumeaux de Rosalie mangent de la purée.

  ≠ ~~Les jumeaux~~ de Rosalie mangent de la purée.

  = Les jumeaux ~~de Rosalie~~ mangent de la purée.

Le déplacement

Le déplacement d'un mot ou d'un groupe de mots aide à l'isoler et à en déterminer la fonction. Quand un déplacement permet de former une phrase syntaxiquement correcte, le groupe déplacé devrait être accompagné de virgules.

- Le déplacement permet de trouver le complément de phrase.

  Mon cousin fait l'élevage de lévriers depuis douze ans.

  = Mon cousin, **depuis douze ans**, fait l'élevage de lévriers.

  = **Depuis douze ans**, mon cousin fait l'élevage de lévriers.

- Le déplacement permet de trouver le début et la fin d'un groupe.

  ≠ **De lévriers depuis douze ans**, mon cousin fait l'élevage.

- Le déplacement du pronom sujet permet également de former des phrases interrogatives.

  Vous entendez le serin de ma tante.

  = Entendez-**vous** le serin de ma tante?

L'encadrement

L'encadrement sert à identifier un groupe dans une phrase en plaçant des éléments prédéterminés de part et d'autre du groupe en question.

- L'encadrement permet de repérer le sujet afin d'accorder le verbe. Pour ce faire, on utilise les éléments *c'est… qui* ou *ce sont… qui*.

  Le raton laveur a mangé tous les raisins dans la vigne.

  = **C'est** le raton laveur **qui** a mangé tous les raisins dans la vigne.

  Au loin, des mouettes s'envolent en criant.

  = Au loin, **ce sont** des mouettes **qui** s'envolent en criant.

- Suivant le même principe, on encadre le verbe conjugué par *ne… pas* ou *n'… pas* pour le repérer dans la phrase.

  Ce film changera tes habitudes de consommation.

  = Ce film **ne** changera **pas** tes habitudes de consommation.

  Le chercheur aborde la question de la cyberdépendance.

  = Le chercheur **n'**aborde **pas** la question de la cyberdépendance.

Le remplacement

Le remplacement consiste à remplacer un mot ou un groupe de mots dans la phrase par un autre mot. Cette manipulation est utilisée depuis longtemps pour différencier les homophones.

- Le remplacement permet de vérifier à quelle classe de mots appartient un mot ou un groupe. Il s'agit de le remplacer par un autre mot de la même classe, par exemple un déterminant.

  Ces ananas sont mûrs.

  = **Quelques** ananas sont mûrs.

- On remplace le groupe sujet par le pronom correspondant afin de s'assurer de bien accorder le verbe.

  Les discussions d'hier étaient passionnantes.

  = **Elles** étaient passionnantes.

- On remplace le verbe conjugué d'une phrase par le verbe *être* pour vérifier s'il s'agit d'un verbe attributif (verbe d'état).

  Chaque minute d'attente **semble** interminable.

  = Chaque minute d'attente **est** interminable.

- Procédé stylistique, le remplacement permet d'éviter de répéter des mots dans un même texte ou dans des phrases qui se suivent.

  Thalie et Uranie sont des muses de la mythologie grecque. **Thalie et Uranie** sont les filles de Zeus.

  = Thalie et Uranie sont des muses de la mythologie grecque. **Elles** sont les filles de Zeus.

L'ajout

On utilise l'ajout pour former une nouvelle phrase ou ajouter de l'information.

- L'ajout sert à former des phrases interrogatives à l'aide d'expressions interrogatives.

  Tu renégocies ton salaire à la fin de l'année.

  = **Est-ce que** tu renégocies ton salaire à la fin de l'année?

- L'ajout sert également à former des phrases exclamatives.

  Le coucher de soleil est magnifique.

  = **Que** le coucher de soleil est magnifique**!**

- On peut ajouter un adverbe pour modifier le sens d'un verbe, d'un adjectif ou d'un autre adverbe.

  Ma mère écoute les disques de Barbra Streisand.

  = Ma mère écoute **souvent** les disques de Barbra Streisand.

  = Ma mère écoute **trop souvent** les disques de Barbra Streisand.

- L'ajout permet aussi d'insérer davantage d'informations dans une phrase.

  N'oublie pas de mettre des chaussettes.

  = N'oublie pas de mettre des chaussettes **noires**.

  Demande un pain à la boulangère.

  = Demande **poliment** un pain **blanc tranché** à la boulangère.

Combinaison des manipulations

On peut effectuer plusieurs manipulations dans une même phrase afin de confirmer l'analyse. Par exemple, l'élève pourra faire les manipulations suivantes pour accorder le verbe avec son sujet :

Les frères de Julie (courir) dans la rue.

Effacement

≠ ~~Les frères~~ de Julie *court* dans la rue.

= Les frères ~~de Julie~~ courent dans la rue.

Encadrement

≠ Les frères de **c'est** Julie **qui** court dans la rue.

= **Ce sont** les frères de Julie **qui** courent dans la rue.

Représentation en arbre : dessinons la phrase

La phrase se fonde sur une structure hiérarchisée, donc non linéaire, et compte différents niveaux d'organisation (mots < groupes de mots < phrase). La représentation en arbre permet de voir comment les mots et les groupes de mots s'articulent entre eux. Il existe plusieurs façons de dessiner la phrase. La première que je présente (graphiques 1 à 3) permet de mettre les mots à différents niveaux selon leur importance dans la phrase.

Pour faciliter les choses, on dessine l'arbre du plus grand élément au plus petit. Commençons avec un groupe nominal (GN) : *les biscuits de Mamie*. Les abréviations utilisées dans les arbres sont définies dans l'encadré au bas de la page.

Graphique 1

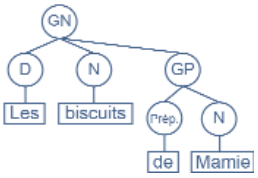

En plaçant ainsi les éléments de ce groupe, on voit clairement que le complément vient appuyer le noyau (*biscuits*) et non l'inverse. Les éléments de la phrase et les marques d'analyse correspondent respectivement aux rectangles et aux cercles. Ainsi, on les différencie même s'ils sont côte à côte. Prenons la phrase suivante : *Les biscuits de Mamie plaisent aux enfants gourmands.*

Graphique 2

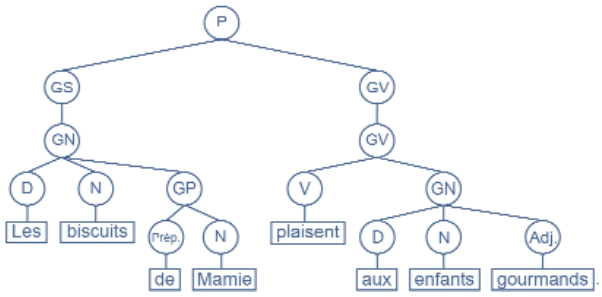

Dans toutes les phrases, les deux groupes principaux sont le GS et le GV; on les place donc au même niveau dans l'arbre.

Si la phrase contient un complément de phrase (graphique 3), on le place au même niveau que le GS et le GV, car il complète l'ensemble de la phrase et non un seul segment. Par contre, le complément de phrase est lié au sommet de l'arbre par une ligne pointillée puisqu'il est facultatif.

Graphique 3

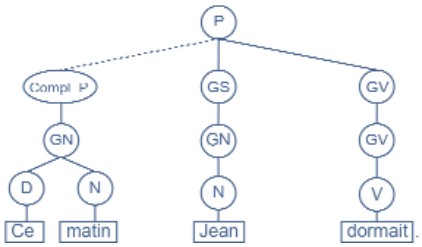

Une autre façon de dessiner l'arbre de la phrase consiste à écrire la phrase sur une même ligne puis à placer les marques d'analyse au-dessus de la phrase aux niveaux appropriés.

SIGNIFICATION DES ABRÉVIATIONS DES GRAPHIQUES			
Adj. : adjectif	N : nom	GN : groupe nominal	V : verbe
GV : groupe verbal	D : déterminant	Prép. : préposition	GS : groupe du sujet
Compl. P. : complément de phrase	P : phrase	GP : groupe prépositionnel	

Graphique 4

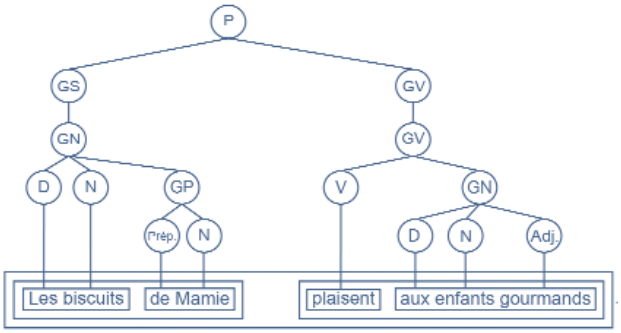

La phrase conserve ainsi son apparence habituelle, à l'exception des cadres qui entourent les groupes. Dans le cas d'une phrase complexe, par exemple comportant une subordonnée, on peut aussi mettre la case du GS en couleur pour l'accentuer. Dans ce type d'arbre, on n'encercle pas les marques d'analyse puisqu'elles ne côtoient pas les mots de la phrase.

La fin d'une série, le début d'une suite

Les méthodes d'analyse que nous venons d'aborder vous rappelleront peut-être des souvenirs. En effet, des enseignants utilisaient déjà la représentation en arbre dans les années 1980 pour apprendre aux élèves la grammaire traditionnelle, mais elle n'était pas très répandue. Quant aux manipulations syntaxiques, vous les avez peut-être effleurées, par exemple pour apprendre à formuler les questions. Certains professeurs de langue étrangère y ont également recours surtout quand les structures de phrases diffèrent de celles que nous connaissons en français.

Voilà qui conclut un survol de ce *nouveau* courant qu'est la nouvelle grammaire. Les plus curieux voudront peut-être approfondir le sujet. Plusieurs sources gratuites existent en ligne. Je vous en donne quelques-unes ci-après. De nombreux sites intéressants proposent des textes par thème et des exercices. Les ouvrages imprimés ne manquent pas non plus; je mentionne les trois que j'ai trouvés les plus utiles. ■

Sources en ligne

Centre collégial de développement de matériel didactique (pour la simplicité des explications et la grande quantité d'informations)

- Testez vos connaissances (http://www.ccdmd.qc.ca/carrefour/suisje.html)
- Foire aux questions (http://www.ccdmd.qc.ca/carrefour/faq/faq.html)
- Annie Desnoyers, documents *Les Grammaires* (http://www.ccdmd.qc.ca/fr/ouvrages_theoriques/)

Érudit (consortium interuniversitaire – Université de Montréal, Université Laval et Université du Québec à Montréal – articles sur la théorie)

- http://www.erudit.org/
- Pascale Lefrançois, *De la nouvelle grammaire à la grammaire actuelle* (http://www.erudit.org/culture/qf1076656/qf1187311/55691ac.pdf)
- Daniel Poulin, *Grammaire traditionnelle et grammaire nouvelle, ou De l'analyse à l'analyse structurale* (http://www.erudit.org/culture/qf1076656/qf1205958/57201ac.pdf)

Sources imprimées

Denis Aubin, Raymond Blain, Suzanne-G. Chartrand et Claude Simard, *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Chenelière Éducation, 1999.

Éric Genevay, *Ouvrir la grammaire*, Éditions LEP, Loisirs et Pédagogie, 1994.

Marie-Éva de Villers, *La nouvelle grammaire en tableaux*, Québec Amérique, 2009.

Glanure

Privés de leur Blackberry ou iPhone pendant l'épreuve à l'ère de la **triche dite 2.0**, *les lycéens n'ont pas tardé à s'épancher sur leur réussite, échec ou soulagement sur Twitter quelques instants après l'épreuve.*

Le Nouvel Observateur, 16 juin 2011

À travers le prisme de l'histoire

Through the Lens of History

Jean Delisle

Translation: Denise Ramsankar

Traduire *dominion* par « puissance » : était-ce une « absurde vanterie »?

Lors de la Conférence de Londres (4 décembre 1866 – 11 février 1867), les Pères de la Confédération mettent la dernière main au projet de constitution du pays. C'est la première fois qu'une colonie d'un empire européen s'émancipe par la négociation, sans effusion de sang, d'où le caractère novateur et avant-gardiste de la démarche canadienne. Pour désigner la nouvelle entité politique, les délégués conviennent de l'appellation *Kingdom of Canada*, « Royaume du Canada ». Les Britanniques rejettent aussitôt cette proposition afin de ménager les susceptibilités républicaines des Américains, hostiles à l'idée qu'un gouvernement monarchique comparable à celui de la Grande-Bretagne existe à leur frontière septentrionale. La désignation choisie leur paraît, en outre, prématurée et prétentieuse.

Les négociateurs canadiens se rabattent alors sur l'expression *Dominion of Canada*, proposée par le chef de la délégation du Nouveau-Brunswick, Samuel Leonard Tilley (1818-1896). Le mot *dominion* est tiré de la *King James Bible* : « *He shall have* ***dominion also from sea to sea****, and from the river unto the ends of the earth* » (Ps 72,8)*. Les convictions religieuses de Tilley, pharmacien de formation et homme dévot, teintaient toute son activité politique. Il sera ministre des Douanes dans le premier cabinet de sir John A. Macdonald en 1867.

Jamais le terme *dominion* n'avait désigné un État. Ce mot n'était pas nouveau, cependant. « Avant 1867, il signifiait "tout lieu sur lequel s'étendait la Couronne britannique" et son sens étymologique évoquait une idée d'asservissement[1]. » Tilley et les autres Pères de la Confédération en font, par extension de sens, un quasi-synonyme d'État souverain. Mais comment traduire ce concept aux contours flous, propre aux institutions britanniques? Encore au berceau, la Confédération canadienne connaissait ses premiers problèmes de bilinguisme et d'équivalences.

* On trouve un passage similaire dans le livre de Zacharie 9,10. Du même verset sera extraite la devise du pays *A mari usque ad mare*. Ce n'est toutefois qu'après l'adhésion de la Colombie-Britannique en 1871 que l'expression « D'un océan à l'autre » fut adoptée comme devise. Elle sera intégrée aux armoiries du pays en 1921.

Translating *dominion* as *puissance*: A case of absurd self-flattery?

During the London Conference (December 4, 1866 to February 11, 1867), the Fathers of Confederation put the finishing touches on the country's draft constitution. This was the first time that a colony belonging to a European empire had gained independence through negotiation, without blood being shed. Herein lies the origins of the innovative, avant-garde Canadian way. The delegates agreed to call the new political entity the "Kingdom of Canada." The British rejected this proposal in order to appease the republican sensibilities of Americans opposed to the existence of a monarchical government similar to that of Britain north of the border. The selected name also seemed premature and presumptuous to them.

Canadian negotiators settled on the name "Dominion of Canada," proposed by the head of the New Brunswick delegation, Samuel Leonard Tilley (1818–1896). The word *dominion* was taken from the King James Bible: "He shall have **dominion also from sea to sea**, and from the river unto the ends of the earth" (Psalm 72:8).* The religious convictions of Tilley, a devout man with a background in pharmacy, coloured all his political activities. In 1867, he would become the Minister of Customs in Sir John A. Macdonald's first cabinet.

Never before had the term *dominion* been used to designate a state. This word was not new, however. Before 1867, it was defined as any place to which the British Crown extended, and its etymological meaning evoked a sense of subservience.[1] Tilley and the other Fathers of Confederation broadened the meaning of the word, making it a virtual synonym for sovereign state. But the question remained about how to translate this vague concept that was specific to British institutions. Still in its infancy, the Canadian Confederation experienced its first bilingualism and equivalency issues.

* A similar passage is found in Zechariah 9:10, from which the country's motto, *A mari usque ad mare*, was taken. However, it was not until after British Columbia joined the Dominion of Canada in 1871 that the expression "From Sea to Sea" was adopted as the motto. It was incorporated into the country's coat of arms in 1921.

Une traduction imposée

L'avocat Eugène-Philippe Dorion (1830-1872), une des figures dominantes de la traduction officielle des années ayant précédé et suivi la Confédération, suscitait l'admiration de ses contemporains par sa connaissance du latin et du grec, de l'anglais, du français et de quelques langues autochtones. Admis au barreau en 1853, il est nommé, deux ans plus tard, traducteur à l'Assemblée législative de la province du Canada. En 1859, il succède à son chef, D.P. Myrand, et demeure à ce poste, à Ottawa, auprès de la Chambre des communes[2]. Dorion a beaucoup contribué à améliorer la qualité du texte français des lois. Il a dû cependant céder devant la volonté de sir George-Étienne Cartier (1814-1873), qui lui a imposé de traduire *Dominion of Canada* par « Puissance du Canada » dans l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord* (AABN)*.

Dorion trouvait quelque peu insolite et prétentieux qu'une colonie non industrialisée d'à peine trois millions et demi d'habitants s'autoproclame « Puissance »... Le jeune *Dominion* était-il une puissance militaire, navale, économique, politique? Où se positionnait-il sur l'échiquier mondial? N'oublions pas qu'en 1867, quatre provinces seulement composent le Canada : le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Dorion n'est pas le seul à formuler des réserves sur cette traduction. Dans la presse et au sein même de la Chambre des communes, une polémique s'engage sur la traduction, qui ne fait pas l'unanimité.

Eugène-Philippe Dorion

Rappelons que la traduction produite au printemps de 1867 n'a aucun caractère officiel. « Le Parlement britannique n'a adopté qu'un texte anglais […] jamais un texte français de cette loi n'a été soumis à Westminster[3]. » En fait, il y a eu deux traductions de cette loi, qui reçut la sanction royale à Londres, le 29 mars 1867. La première est celle que le *Journal de Québec* publie les 2 et 4 mars 1867. L'autre est parue le 1er juin dans un numéro spécial de la *Gazette du Canada* en accompagnement du texte officiel anglais. Fait intéressant, les traducteurs du *Journal de Québec* ne rendent pas *Dominion* par « Puissance », mais hésitent entre « Domaine du Canada » et « Royaume du Canada » et recourent aussi à une traduction implicite.

Une intervention à la Chambre

Le débat entourant la traduction de *Dominion* s'est transporté au Parlement… de la « Puissance ». Le 13 mars 1878, le député de Lévis, Louis Fréchette (1839-1908), se lève à la Chambre, où il siège depuis 1874, et s'exprimant en français, ce qui est plutôt rare à l'époque, propose que soit formé un comité spécial ayant pour mandat la révision de la version

* Renommé *Acte de l'Amérique du Nord britannique* en 1952.

An imposed translation

Lawyer Eugène-Philippe Dorion (1830–1872), one of the key figures in official translation in the years before and after Confederation, was admired by his contemporaries for his knowledge of Latin, Greek, English, French and a number of Aboriginal languages. He was called to the bar in 1853 and two years later was appointed as a translator to the Legislative Assembly of the Province of Canada. In 1859, he succeeded his director, D.P. Myrand, and remained in this position in the House of Commons in Ottawa.[2] Dorion contributed significantly to improving the quality of French statutory documents. However, he had to bow to the wishes of Sir George-Étienne Cartier (1814–1873), who made him translate *Dominion of Canada* as *Puissance du Canada* in the *British North America Act*.

Dorion found it rather strange and pretentious that in French a non-industrialized colony of barely 3.5 million people should call itself a *Puissance*. Was the young *Puissance* a military, naval, economic or political power? Where did it rank on the world stage? Let us not forget that in 1867, Canada had only four provinces: Quebec, Ontario, New Brunswick and Nova Scotia. Dorion was not the only one with reservations about this translation. In the press and even within the House of Commons, the translation caused controversy and did not meet with unanimous approval.

It should be remembered that the translation produced in the spring of 1867 had no official status. [Translation] "The British Parliament had passed only an English version of the Act; … a French version of the Act was never submitted to Westminster."[3] There were, however, two translations of this Act, which received royal assent in London on March 29, 1867. The first translation was published in the *Journal de Québec* on March 2 and 4, 1867. The other appeared on June 1 in a special issue of the *Canada Gazette* along with the official English wording. It is interesting to note that the *Journal de Québec* translators did not render *Dominion* as *Puissance* but instead vacillated between *Domaine du Canada* and *Royaume du Canada* and also used an implicit translation.

Intervention in the House

The debate over the translation of *Dominion* carried over to the Parliament of the so-called "*Puissance du Canada*." On March 13, 1878, the Member of Parliament for Lévis, Louis Fréchette (1839–1908), rose in the House, where he had been a member since 1874, and, speaking in French, which was rare at the time, suggested that a special committee

française de l'Acte de 1867. Parmi les exemples de corrections qu'il souhaite voir apporter à ce document fondateur, il cite le mot « Puissance ». Il se montre indulgent envers les traducteurs, lui qui a été traducteur parlementaire en 1862* :

> Je ne prétends pas que les traducteurs français soient responsables de cette traduction; ce n'est pas eux qui l'ont faite; je n'ai pas non plus l'intention d'accuser l'auteur de cette traduction d'ignorance de la langue française. Ce monsieur a probablement péché par trop d'orgueil national en traduisant *Dominion* par « Puissance » […] Je crois que […] la louable ambition de voir notre pays prendre rang parmi les grandes puissances de l'Europe, ne [peut] excuser cette absurde vanterie**, qui ne saurait donner aux étrangers une idée bien juste de notre connaissance de cette langue française dont les Franco-Canadiens sont si fiers[4]…

Dans son intervention, l'auteur de *La légende d'un peuple* ajoute sa voix à ceux qui critiquent la pertinence de la traduction imposée par Cartier. « Le mot "Puissance", dit-il, comporte une idée de domination active, tandis qu'au contraire le mot *Dominion* n'est employé que dans le sens de domination passive, il représente l'idée de quelque chose sur lequel une domination est exercée. Cette idée était parfaitement rendue autrefois par *Possessions Anglaises*[5]. » La nuance est subtile, mais Fréchette ne peut admettre que le Canada se définisse comme une « Puissance », estimant que l'expression est réservée aux pays souverains jouissant d'une influence prépondérante sur la scène internationale, ce qui n'est pas le cas du Canada à l'époque.

Un journaliste de *L'Opinion publique* lui fait écho en janvier 1880 : « On devrait bien en finir avec cette appellation incorrecte de Puissance. […] Soyons plus modestes et plus sensés. Une colonie ne saurait être comptée au rang des puissances[6]. »

Élimination progressive

Après le Statut de Westminster, qui reconnaît officiellement, en 1931, l'autonomie de tous les *Dominions* de l'Empire britannique, le gouvernement canadien cesse d'utiliser le mot *Dominion*, qui disparaît progressivement des traités à partir de 1935. Mais les anciens documents officiels en conservent encore des traces, dont la *Loi des élections fédérales*.

* À sa mort, il laissera 4000 fiches.

** « Terme familier. Vaine et présomptueuse louange qu'on se donne à soi-même » (Littré).

be formed to review the French version of the Act of 1867. Among the items he wished to see corrected in this founding document was the word *Puissance*. As he himself had been a parliamentary translator in 1862,* he was very sympathetic to the translators' predicament:

> [Published translation] [Mr. Fréchette] held that the French translators were not responsible for this translation; it was not theirs; and in the second place, he did not intend to accuse the author of this translation of ignorance with respect to the French language. This gentleman had probably sinned owing to too great national pride in translating "Dominion" by *Puissance*.... He believed that the legitimate ambition of desiring to see our country some day take rank among the great powers (*Puissances*) of Europe [was] of a nature to pardon absurd boasting, which could not give to strangers a very fair idea of their notions of French language of which the French-Canadians were so proud....[4]

The author of *La légende d'un peuple* joined those who criticized the appropriateness of the translation imposed by Cartier. He argued that [Published translation] "the word *puissance* suggests the idea of power of active domination; whilst the word Dominion, on the contrary was employed in the sense of passive domination, of something which was dominated. This idea was perfectly communicated formerly in the appellation of *Possessions Anglaises*."[5] The distinction is subtle, but Fréchette could not accept the notion of Canada being defined as a power, arguing that the term was reserved for sovereign nations with significant influence on the international scene, which was not the case with Canada at the time.

Louis Fréchette

A journalist from *L'Opinion publique* echoed Fréchette's sentiments in January 1880: [Translation] "We should do away with this incorrect name '*Puissance*'.... Let us be more modest and sensible. A colony should not be placed among the ranks of the world's powers."[6]

Gradual elimination

Following the *Statute of Westminster*, which, in 1931, officially recognized the autonomy of all the dominions in the British Empire, the Government of Canada stopped using the term *Dominion*, which gradually began disappearing from treaties starting in 1935. However, evidence of the term still remained in older official documents, including the *Dominion Elections Act*.

* At the time of his death, he left 4,000 terminology records.

La révision de cette loi donne lieu, au début des années 1950, à un dernier débat passionné sur le sujet. Les députés conservateurs du Québec, dont Léon Balcer (Trois-Rivières) et Henri Courtemanche (Labelle), félicitent le gouvernement de vouloir éliminer le mot *Dominion* de la législation canadienne, malgré l'opposition farouche de nombreux conservateurs de langue anglaise. L'un d'eux, Davie Fulton, de Kamloops (Colombie-Britannique), qualifie le projet de « stupide et absurde* ». Les francophones, affirmant leur appartenance au Canada, souhaitent rompre les liens coloniaux unissant leur pays à la Grande-Bretagne, alors que les anglophones, taxés d'impérialistes dans la presse de langue française, manifestent un profond attachement à l'Empire britannique. En fait, ils sont tiraillés entre deux loyautés : la loyauté canadienne et la loyauté impériale.

En 1951, le premier ministre Louis Saint-Laurent, francophone du Québec d'allégeance libérale, déclare au Parlement que le mot sera désormais banni de tout nouveau document officiel, puis progressivement éliminé[7]. Il ne figurera pas dans la nouvelle *Loi constitutionnelle de 1982*.

Une interprétation nostalgique

Dans un essai récent, *Mon pays métis* (2008), John Saul évoque la polémique ayant entouré l'emploi de *Dominion* et sa traduction française. Il traite de « colonisés » les traducteurs francophones ayant critiqué la « traduction politique » et « domestique » imposée par sir George-Étienne Cartier. Par « traduction domestique », l'auteur entend « une traduction ayant un sens local particulier, différant du sens de la langue impériale[8] ». Ses arguments sont les suivants : les Pères de la Confédération connaissaient parfaitement la signification du mot « Puissance », ils étaient amplement justifiés de l'employer, ce mot est l'équivalent de *Dominion* dans la Bible**, cette traduction se double d'un sens politique et, enfin, tout mot acquiert son sens véritable en fonction de son contexte d'utilisation. L'essayiste termine son plaidoyer en affirmant que l'histoire de la langue au Canada a consisté à donner aux mots une interprétation et un sens propre à notre pays (aucun exemple, toutefois, ne vient étayer cette généralisation). C'est donc en toute connaissance de cause que les Pères de la Confédération, hommes intelligents, ont employé les mots *Dominion* et « Puissance » et, par conséquent, leurs choix font autorité.

* « Le Parlement décide d'éliminer le mot *Dominion* de la loi des élections », *Le Devoir*, 15 décembre 1951, p. 1. Ce Davie Fulton, ministre de la Justice dans le cabinet de Diefenbaker, est connu comme le père de la formule de modification de la Constitution, dite Fulton-Favreau. Il était réfractaire aux modifications constitutionnelles à la pièce.

** En fait, le mot est souvent traduit par « domination » ou sa forme verbale « dominer ».

In the early 1950s, the revision of the Act gave rise to one last heated debate on the subject. Quebec's Conservative members of Parliament, including Léon Balcer (Trois-Rivières) and Henri Courtemanche (Labelle), congratulated the government for wanting to eliminate the word *Dominion* from Canadian statutes, despite fierce opposition from many Anglophone Conservatives. One such Conservative, Davie Fulton from Kamloops, British Columbia, called the proposal "stupid and absurd."* The Francophones, asserting that they belonged in Canada, wanted to break colonial ties to Great Britain, while the Anglophones, labelled imperialists in the French-language press, felt a deep attachment to the British Empire. In actual fact, they were torn between two loyalties—loyalty to Canada and loyalty to the Empire.

In 1951, Prime Minister Louis Saint-Laurent, a Liberal Francophone from Quebec, declared in Parliament that the word would thereafter be banned from any new official documents, then gradually eliminated.[7] The word does not appear in the new *Constitution Act, 1982*.

A nostalgic interpretation

In a recent essay entitled *A Fair Country* (2008), John Ralston Saul discusses the controversy over the use of *Dominion* and its French translation. "Colonized" is how he referred to French translators who criticized the "political" and "domestic" translation imposed by Sir George-Étienne Cartier. By "domesticating translation," the author means "a translation that has a particular local meaning, as opposed to one that conforms to the imperial use of language."[8] His arguments are as follows: the Fathers of Confederation knew exactly what the word *Puissance* meant, they were fully justified in using it—this word is the equivalent of *Dominion* in the Bible,** this translation also had a political meaning, and every word acquires its true meaning through the context in which it is used. The essayist concludes his argument by stating that the history of language in Canada has been characterized by a tendency to give words an interpretation and meaning that is specific to Canada (however, there is no evidence to support this generalization). Consequently, the Fathers of Confederation, intelligent men that they were, knowingly used the words *Dominion* and *Puissance* and therefore their choices were authoritative.

* « Le Parlement décide d'éliminer le mot *Dominion* de la loi des élections » (Parliament decides to eliminate the word "Dominion" from the *Dominion Elections Act*), *Le Devoir*, December 15, 1951, p. 1. Davie Fulton, Minister of Justice in Diefenbaker's cabinet, is known as the father of the Fulton-Favreau formula for amending the Constitution. He was opposed to making piecemeal constitutional amendments.

** In fact, this word is often translated in French Bibles as *domination* or *dominer* in its verb form.

On peut prêter aux cofondateurs du pays les meilleures intentions du monde, mais il n'en demeure pas moins qu'en appliquant au Canada de la fin du XIXe siècle l'appellation de « Puissance », ils dénaturent le sens de ce mot en cherchant à le « canadianiser », tout comme John Saul verse dans l'exagération lorsqu'il affirme que « moins de quatre ans après la Confédération, Cartier avait mené le Canada à son statut de puissance continentale[9] ». Si le pays était une « Puissance continentale » en 1867, est-il passé, en 2011, au rang de « superpuissance mondiale »? Même les plus patriotes des Canadiens n'oseraient le prétendre de crainte de se couvrir de ridicule.

On ne peut pas étirer impunément le sens d'un mot car, s'il est vrai qu'un mot acquiert son sens en contexte, il porte aussi l'empreinte de ses connotations. Sa redéfinition ne gomme pas son histoire, pas plus qu'un peuple ne peut faire *tabula rasa* de son passé en accédant à l'indépendance. C'est pourquoi une traduction peut être objectivement mauvaise et, dans le cas à l'étude, elle l'était indéniablement. John Saul stigmatise en outre « l'élite coloniale » qu'il accuse d'avoir « posé un acte nihiliste » en supprimant les mots *Dominion* et « Puissance » de la loi fondatrice du pays. Ces propos sont encore une fois excessifs. La fierté patriotique n'exclut pas un certain degré de lucidité et de réalisme.

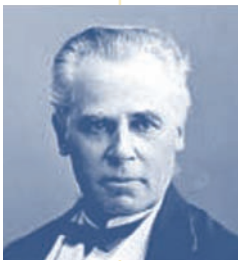

Sir George-Étienne Cartier

Le poids des traducteurs

Du strict point de vue de la traduction, ce cas nous rappelle une fois de plus que le « traducteur [...] n'a aucun droit, il n'a que des devoirs[10] ». La compétence linguistique incontestable d'Eugène-Philippe Dorion et l'autorité qu'on lui reconnaissait en matière de traduction ont pesé moins lourd dans la balance que la volonté des détenteurs du pouvoir politique. La seule solution acceptable en l'occurrence était de conserver le mot *dominion* dans la version française. C'est la voie qu'a suivie Louis-Philippe Geoffrion (1875-1942)* de la Société royale du Canada, ancien greffier de l'Assemblée législative du Québec, lorsqu'il a publié sa propre traduction de l'AABN en 1941. Sa version est nettement supérieure aux précédentes[11]. Plus près de nous, Ravi J. Gunnoo a étudié la question d'un point de vue juridique et a conclu qu'il n'existe « aucune équivalence du mot **puissance** à **dominion** dans les domaines du droit public, du droit constitutionnel, du droit international et des sciences politiques[12] ».

* Auteur de *Zigzags autour de nos parlers* (3 v., 1924-1927) et principal compilateur du *Glossaire du parler français au Canada* (1930).

No one would doubt that the co-founders of the country had the best intentions in the world, but the fact remains that by calling Canada a *Puissance* in the late nineteenth century, they distorted the meaning of this word by seeking to Canadianize it, just as John Ralston Saul exaggerates when he says that less than four years after Confederation, "Cartier had led Canada into its reality as a continental power."[9] If the country was a continental power in 1867, has it become an international superpower in 2011? Even the most patriotic Canadians would not dare to make such a claim for fear of becoming a laughingstock.

We cannot stretch the meaning of a word with impunity, for while it is true that a word acquires its meaning through context, it also cannot escape its connotations. Redefining a word does not erase its history any more than a nation can erase its past by achieving independence. That is why a translation can be objectively inaccurate and, in this instance, it was undeniably so. John Ralston Saul criticizes the colonial elite, whom he accuses of committing a nihilistic act by deleting the words *Dominion* and *Puissance* from the country's founding statute. His words are once again overblown. Pride in country does not exclude a certain amount of lucidity and realism.

A translator's clout

Strictly from a translation standpoint, this case reminds us once again that translators have no rights, only duties.[10] The indisputable language proficiency of Eugène-Philippe Dorion and his recognized authority as a translator weighed less heavily than the will of those who held political power. The only acceptable solution in this case was to use the word *dominion* in the French version, which is what Louis-Philippe Geoffrion (1875–1942)* of the Royal Society of Canada, and former Clerk of the Legislative Assembly of Quebec, did when he published his own translation of the *British North America Act* in 1941. His version is far superior to the previous ones.[11] More recently, Ravi J. Gunnoo studied the issue from a legal standpoint and concluded that the word *puissance* is not equivalent to the word *dominion* in the fields of public law, constitutional law, international law and political science.[12]

* Author of *Zigzags autour de nos parlers* (3 vol. 1924–1927) and main compiler of the *Glossaire du parler français au Canada* (1930).

Il faut bien admettre que les traducteurs, tout comme les terminologues, d'ailleurs, ne jouissent pas de la reconnaissance sociale nécessaire pour imposer d'autorité leur point de vue, même dans leur champ de compétence. Ce sont pourtant des professionnels au même titre que les autres. La raison en est qu'en matière de langue et de traduction, tout le monde se croit orfèvre.

Plus d'un homme politique aurait intérêt à méditer cette pensée de l'académicien-traducteur Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606-1664) : « Tout le monde n'est pas capable de juger d'une traduction, quoy que tout le monde s'en attribue la connoissance, et icy comme ailleurs, la maxime d'Aristote devroit servir de regle, qu'il faut croire chacun en son Art[13]. » Heureusement, le temps finit parfois par donner raison aux traducteurs. ■

Je remercie Alain Otis pour ses commentaires et compléments d'information.

Notes

1 Jean-Charles Bonenfant, « Une nouvelle traduction de notre constitution », *Revue du Barreau du Québec*, vol. 5, 1944, p. 40.

2 *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, http://www.biographi.ca/index-f.html.

3 Jean-Charles Bonenfant, *ouvr. cité*, p. 36-37.

4 *Compte rendu des débats de la Chambre des communes*, 13 mars 1878, p. 1098.

5 *Ibid*., p. 1099.

6 A. Gélinas, « Échos » (29 janvier 1880), vol. 11, nº 5, p. 50. Lui-même traducteur, A. Gélinas sera traducteur en chef aux Débats à partir de 1883.

7 John Saul, *Mon pays métis. Quelques vérités sur le Canada*, trad. par Rachel Martinez et Ève Renaud, Boréal, p. 259.

8 *Ibid*., p. 254.

9 *Ibid*., p. 255.

10 Maurice-Edgar Coindreau, *Mémoires d'un traducteur*, Gallimard, 1974, p. 131.

11 Louis-Philippe Geoffrion, « Constitution de 1867 et Statut de Westminster », nouvelle traduction du texte officiel, dans *Règlement annoté de l'Assemblée législative* [...], Assemblée législative, 1941, p. 1-28.

12 « La Constitution canadienne en traduction : quelques pistes de réflexion », *Meta*, vol. 50, nº 4, 2005, http://id.erudit.org/iderudit/019919ar.

13 « Préface », *Annales* de Tacite, dans Roger Zuber, *Nicolas Perrot d'Ablancourt, Lettres et préfaces critiques*, Librairie Marcel Didier, 1972, p. 118-125.

We must admit that translators, like terminologists, do not receive the social recognition necessary to impose their views, even in their field of expertise. Yet they are professionals, like any other. The reason for this is that when it comes to language and translation, everyone thinks he is an expert.

More than one politician would benefit from meditating on what the academician and translator Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606–1664) once wrote: [Translation] "Not everyone is able to judge a translation, although everyone claims to have the necessary knowledge. Both here and elsewhere, Aristotle's maxim should serve as a rule—every man must believe in his own art."[13] Fortunately, with time, translators sometimes prove to be right. ■

I would like to thank Alain Otis for his comments and for the additional information he provided.

Notes

1 Jean-Charles Bonenfant, "Une nouvelle traduction de notre constitution," *Revue du Barreau du Québec*, Vol. 5, 1944, p. 40.

2 *Dictionary of Canadian Biography Online*, http://www.biographi.ca/index-e.html.

3 Jean-Charles Bonenfant, op. cit., pp. 36-37.

4 *Debates of the House of Commons*, March 13, 1878, p. 1084.

5 Ibid., p. 1086.

6 A. Gélinas, "Échos," Vol. 11, No. 5 (January 29, 1880), p. 50. A translator himself, A. Gélinas became the head translator at Debates in 1883.

7 John Ralston Saul, *A Fair Country: Telling Truths about Canada*, Viking, 2008, p. 258.

8 Ibid., p. 253.

9 Ibid., p. 255.

10 Maurice-Edgar Coindreau, *Mémoires d'un traducteur*, Gallimard, 1974, p. 131.

11 Louis-Philippe Geoffrion, "Constitution de 1867 et Statut de Westminster" (new translation of official text), *Règlement annoté de l'Assemblée législative*, Assemblée législative, 1941, pp. 1-28.

12 "La Constitution canadienne en traduction : quelques pistes de réflexion," *Meta*, Vol. 50, No. 4, 2005, http://id.erudit.org/iderudit/019919ar.

13 "Préface," *Annales* de Tacite, in Roger Zuber, *Nicolas Perrot d'Ablancourt, Lettres et préfaces critiques*, Librairie Marcel Didier, 1972, pp. 118-125.

Glanure

Le **journalisme vidangeur** *qui expose à la lumière du public les pulsions les plus intimes sous prétexte que nous devons tout savoir de ceux qui nous gouvernent contribue à avilir la chose publique.*

24hmontreal.canoe.ca, 13 juillet 2011

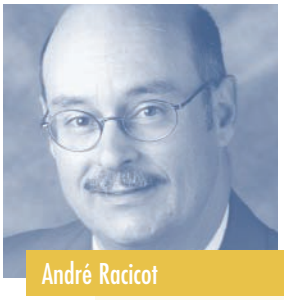

Traduire le monde

André Racicot

Sud-Soudan ou Soudan du Sud?

En juillet dernier naissait un nouvel État, le Sud-Soudan, 193e pays à adhérer aux Nations Unies. Le Sud-Soudan, chrétien et animiste, se séparait alors du Soudan, pays musulman, après deux guerres civiles qui ont entraîné la mort et le déplacement de millions de personnes et provoqué de grandes famines.

La sécession de la partie sud du Soudan était prévisible après la tenue d'un référendum à ce sujet, en janvier 2011, qui avait donné une forte majorité aux partisans de l'indépendance. D'ailleurs, les médias avaient déjà commencé à utiliser le terme *Sud-Soudan* pour désigner le territoire depuis longtemps en révolte contre la partie nord du pays. Une fois l'indépendance acquise, les journaux francophones, tant canadiens qu'européens, ont fait chorus : le nouvel État s'appellerait le Sud-Soudan. La cause était entendue, du moins en apparence.

L'appellation ne faisait pas l'unanimité, car sa construction s'inspirait de l'anglais *South Sudan*. En effet, ne dit-on pas *Afrique du Sud*, et non *Sud-Afrique*? A-t-on jamais entendu parler de la *Nord-Corée*, de la *Ouest-Allemagne*? Bien sûr, on pouvait recenser quelques exemples dans le passé, comme *Nord-Vietnam*.

Il y avait néanmoins une rupture de logique qui a fini par agacer bien des gens et, pour une fois, les médias ont rapidement rectifié le tir, au lieu de s'enfoncer dans l'erreur, comme c'est parfois le cas. Et pour cause, car le nouvel État faisait son entrée officielle aux Nations Unies sous le nom de République du Soudan du Sud.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Il fallait aussi baptiser les habitants du nouveau pays. Évidemment, on ne pouvait pas les appeler tout simplement les *Soudanais*, en raison de la confusion possible avec les habitants du Soudan proprement dit. Il fallait nécessairement construire le gentilé avec le point cardinal, comme cela se fait déjà pour d'autres pays divisés, par exemple les deux Corées. Ne parle-t-on pas couramment des *Nord-Coréens* et des *Sud-Coréens*? Alors pourquoi pas les *Sud-Soudanais*?

Curieusement, l'adoption de ce nom choquait moins que l'expression *Sud-Soudan*. Il faut dire que ce genre de construction, où le point cardinal vient en premier, est l'usage en français pour les noms d'habitants.

Cela ne signifie pas pour autant que ces formes ne sont pas contestables, mais force est de constater qu'elles ont la cote et sont passées dans le vocabulaire courant. D'ailleurs, parler des *Africains du Sud* au lieu des *Sud-Africains* pourrait susciter plus de confusion qu'autre chose : est-il question des habitants de l'Afrique australe ou de l'Afrique du Sud? Donc, pour le Soudan, il serait certes plus conforme à la démarche du français de parler des *Soudanais du Sud* que des *Sud-Soudanais*.

Nous nous heurtons encore une fois à un illogisme de l'usage. D'un côté, les toponymes le plus souvent énoncés à la française; de l'autre, les noms d'habitants à l'anglaise. Il faut reconnaître que les formes télescopées de l'anglais sont toujours très attirantes, ce qui explique sans doute ce phénomène.

La conversion de *Sud-Soudan* en *Soudan du Sud* est porteuse de leçons, car elle illustre l'importance de se tenir au courant de l'usage, qui peut changer très rapidement. D'où la nécessité de suivre l'actualité. ■

The Word Geek

Barbara McClintock

Big bang and gazing into the twitterverse

Big bang and the 2012 edition of the *Petit Larousse*

In 2010, the *Petit Larousse* introduced only about 150 new words, including "*le fameux geek*."[1] However, in a recent interview in Montréal, the editor, Jacques Florent, stated that the 2012 edition contains an amazing 3,000 new words and eliminates a number of anglicisms no longer deemed necessary. "On photographie la langue et ça nous oblige à faire des choix," Florent said, adding that Larousse's approach is to collect neologisms in the media and elsewhere and rate their frequency of use.[2] This descriptive rather than prescriptive approach is a sea change for French dictionaries. Further, Larousse has included the French spelling reform in its entries, e.g., *ognon/oignon*, *bruler/brûler*, *cèleri/céleri*, *nénufar/nénuphar* and *cacahouète/cacahuète*.

After my initial shock at the number of English words in the *Petit Larousse* (e.g., *car-ferry*, with two plural forms: *car-ferrys* or *car-ferries*, albeit with the official recommendation to use *navire transbordeur*), I was pleased to see that several terms that I have written about in past *Language Update* articles have been included in this new edition (*réalité augmentée*, *tablette*, *téléphone intelligent* and *séquestration*), as well as to find some words with new meanings (*continent*, *crocodile* and *liseuse*). *Ferme éolienne* (*wind farm*) is now a synonym for *parc éolien*. *Big bang* is an old expression that has taken on a new meaning. In addition to Stephen Hawking's theory of the beginning of the universe, *big bang* now means a radical change in any area of endeavour.

Also new in the 2012 edition is *microblog*, defined as: "Blog au contenu textuel court qui permet de communiquer en temps réel, notamment depuis un téléphone mobile, une messagerie instantanée." Why is microblogging important? Remember the Arab Spring? Also, according to an article in *The Gazette*, the number of Chinese users registered on domestic microblog sites reached 195 million at the end of June 2011. Microbloggers in China have no other venue for expressing themselves, although Chinese microblogging sites are subject to heavy censorship.[3]

Gazing into the twinkling twitterverse

Twitter, the social network and microblogging service, has gone mainstream. According to the BBC, "Twitter founder Jack Dorsey tells the story that Twitch was another possible name [for Tweet]…. However, the word also brings to mind nervous tics…."[4] Many English words starting with "tw-" tend to be either whimsical or annoying—although some might say they are playful—such as *tweak*, *twinkle*, *twitch* and *twit*. I would venture to guess that not many languages use the "tw-" prefix, and it might almost be as unique to English as the "th-" prefix is. Catchy names tend to become popular, which may explain why Twitter and *tweet* have spawned a slew of neologisms, including *twagiarism*, *tweeple*, *tweeps*, *tweetup*, *tweet cred*, *twelete*, *twirting*, *tweme*, *twisticuffs*, *twitterate*, *twitterrhoea*, *twitterverse*, *twittiquette* and *twebinar*.[5]

#Hashtags

It is rumoured that a *hashtag* (*mot-clic*) was first used by mistake by someone in an emergency situation, and it went viral. However, Google employee Chris Messina seized on this idea, and some sources credit him with suggesting in August 2007 that the pound sign—sometimes called the *hash mark* or *sign*—be used to group and classify Twitter messages. Because of space limitations, Messina realized that the symbol could help organize tweets if it were placed next to the subject as a prefix, e.g. #occupywallstreet. Twitter hashtags act as keywords for topics. However, hashtags have become immensely popular and acquired other meanings. People have started using them in advertising and everyday conversation. According to *The New York Times*, "hashtags have transcended the 140-characters-or-less microblogging platform, and have become new cultural shorthand, finding their way into chat windows, e-mail and face-to-face conversations."[6] In other words, hashtags have entered into popular culture, with some people making air hashtags with their fingers. A few examples of hashtags are: #awkward, #winning and #fail. ■

Notes

1. Nil Sanyas, "Le Petit Larousse 2010 intègre geek, adresse IP, RFID et Web 2.0," *PC INpact*, June 15, 2009, http://www.pcinpact.com/news/51404-petit-larousse-2010-geek-rfid.htm.
2. Didier Fessou, "Dix questions à l'architecte du *Petit Larousse*," *Le Soleil*, June 26, 2011, http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/arts-et-spectacles/livres/201106/25/01-4412591-dix-questions-a-larchitecte-du-petit-larousse.php.
3. Chris Buckley, "Taming the microblog tiger," *The Gazette*, September 17, 2011, http://www.montrealgazette.com/news/todays-paper/Taming+microblog+tiger/5417612/story.html.
4. "Twitter spawns twitterverse of new words," *BBC News Magazine*, September 5, 2011, http://www.bbc.co.uk/news/magazine-14785537.
5. Ibid.
6. Ashley Parker, "Twitter's Secret Handshake," June 10, 2011, http://www.nytimes.com/2011/06/12/fashion/hashtags-a-new-way-for-tweets-cultural-studies.html?pagewanted=all.

Français pratique

Jacques Desrosiers

Combien faut-il être pour être *plusieurs*?

Many est souvent traduit par *plusieurs* en français québécois. Sur la centaine de candidats ayant passé un examen de traduction contenant la phrase :

> *China is now able to produce many goods at a lower cost than previously*

environ la moitié ont écrit :

> *La Chine est maintenant capable de produire plusieurs biens à un coût moindre qu'auparavant.*

S'agissant d'un géant économique comme la Chine, ce *plusieurs* a un air modeste qui détonne dans le contexte – il semble presque enlever du sérieux au portrait qu'on brosse de la puissance chinoise.

L'emploi de *plusieurs* au sens de « beaucoup » a fait l'objet de critiques ici et là. Meney rappelle dans son *Dictionnaire québécois-français* qu'il est absent du français international. Le *Multidictionnaire*, comme la Banque de dépannage linguistique de l'Office québécois de la langue française, l'attribue – sans le déconseiller – à une survivance du français du 18e siècle. Pour Camil Chouinard, il est tout simplement « incorrect[1] ».

On se demande en effet quel pourrait bien être l'avantage de conserver un double sens à *plusieurs*, puisque bien sûr son emploi correct est courant dans l'usage :

> – *Avez-vous eu beaucoup de participants?*
>
> – *Non, mais plusieurs personnes sont quand même venues.*

Le problème devient aigu en contexte de traduction. Si des traducteurs ne font plus la différence entre *many* et *several*, il est évident que leurs traductions jetteront un éclairage différent sur la réalité dont parlent leurs textes, voire en fausseront le sens.

Soit dit en passant, cet emploi cause le même problème aux anglophones. Le 12 août dernier, Anglocom donnait le conseil suivant sur son fil Twitter (@anglais), à l'intention de ceux qui au Québec traduisent du français vers l'anglais :

> *Quebec FR alert! "Plusieurs" almost always means "many," not "several." Let your context guide you.*

C'est bien sûr le défi des traducteurs anglophones, de devoir parfois deviner dans quel sens l'auteur a employé le mot qu'ils ont devant les yeux. Quand ils lisent *déjeuner*, ils se demandent si l'auteur a voulu dire « breakfast » ou « lunch ». Dans ce cas la chose est facile à vérifier. Avec *plusieurs*, c'est une autre histoire.

Aucun dictionnaire bilingue, à ma connaissance, ne propose de rendre *many* par *plusieurs*. Comme le mieux, en traduction ou en rédaction, est toujours d'employer le mot juste, *plusieurs* au sens de « beaucoup » est un régionalisme qui devrait être mis au rancart.

Jusqu'à combien peut-on être plusieurs?

Cela ne nous dit pas combien d'éléments il faut pour pouvoir passer à *beaucoup*. La réponse est contenue dans le gazouillis d'Anglocom : c'est une affaire de contexte.

Revenons à l'anglais. Un professeur de linguistique que j'ai eu aux États-Unis avait réglé la question de l'arithmétique de *several* en disant que pour lui, dans son américain californien, le mot couvrait une échelle allant de *trois* à *onze*. Farfelu? D'autres Américains aussi ont essayé d'y voir clair. En 2006, le site Mike Industries a demandé à ses visiteurs d'indiquer le nombre auquel ils pensaient en entendant *several*[2]. Résultat : une courbe en forme de cloche avec presque toutes les réponses entre 3 et 7. À 2, ce n'était pas assez; à partir de 8, on passait à *many*.

La question était bien sûr illogique, puisque *several* ne renvoie pas à un nombre particulier. Mais l'exercice a permis à plusieurs répondants de rappeler que l'échelle n'est pas absolue : elle varie en fonction du contexte.

Il en va de même en français. Si je reçois cinq ou six personnes à dîner, je peux dire que j'ai plusieurs invités autour de ma table : on est au sommet de la courbe de Mike Industries. Mais si une trentaine de pays appuient une résolution de l'ONU, il me semble que l'on peut encore employer *plusieurs*. Peu importe le chiffre à partir duquel il faut dire *beaucoup*; ce sera toujours une évaluation subjective. Le point à noter est que, d'un contexte à l'autre, la limite supérieure n'est pas tracée au cordeau.

Ce sondage a un autre mérite. Il montre qu'aux yeux des usagers la courbe commence à descendre très vite : au moment où j'ai consulté la page (en janvier 2011), seulement quelques-unes des 2 400 personnes qui avaient répondu croyaient que *several* pouvait encore s'employer à partir de

8 ou 9. Puisque tout dépend du contexte, comme on vient de le voir, il ne faut pas croire à ce résultat! Mais il montre que pour la masse des locuteurs *several* ne veut jamais dire « beaucoup ».

À mes yeux, ce qui s'applique à *several* vaut pour *plusieurs*. Là-dessus il faut faire confiance aux dictionnaires bilingues, qui traduisent l'un par l'autre, ce qui est d'ailleurs normal, puisque les dictionnaires français parlent toujours d'un nombre « peu élevé ».

Plusieurs est donc défini vers le haut par la limite, toute variable et floue qu'elle est, qu'il ne doit pas dépasser. Reste à savoir où commence l'échelle.

À partir de combien peut-on être plusieurs?

Sur ce point, l'anglais et le français diffèrent. Tous les dictionnaires anglais que j'ai consultés – *Canadian Oxford Dictionary* (2004), *Collins Canadian Dictionary* (2010), etc. – définissent *several* par « more than two ». Du côté français, la grosse majorité font entrer dans la définition de *plusieurs* le sens « plus d'un ».

Le *Trésor de la langue française* le définit comme voulant dire « plus de deux », mais ajoute : « (parfois seulement plus d'un) ». Selon le *Grand Robert*, il exprime un nombre « au moins supérieur à un, souvent un nombre supérieur à deux ». Le *Bon usage* va jusqu'à mettre les deux sens sur un pied d'égalité : « nombre indéfini supérieur, soit à un, soit à deux[3] ». À l'appui figure souvent l'expression consacrée *un ou plusieurs*.

Certains ouvrages donnent une définition plus vague. Selon le *Hachette* (2005) et le *Nouveau Littré* (2004), le mot indique simplement « un nombre indéfini », et selon la *Grammaire méthodique du français* « une pluralité indéterminée[4] ». Je préfère ces définitions, parce que dans mon esprit *plusieurs* évoque toujours une quantité supérieure à deux, et que *deux* peut difficilement entrer dans une gamme évoquée par des concepts comme « une pluralité » ou « un nombre indéfini ».

Que dire alors d'une expression comme *un ou plusieurs* – dont Google fournit des dizaines de millions d'occurrences? Un exemple, sur le site d'Affaires étrangères et Commerce international Canada :

> *Lorsqu'un ou plusieurs membres de la famille possèdent la citoyenneté libanaise, les parents devraient évaluer les risques avant de permettre à leurs enfants de se rendre au Liban*[5].

Cela n'exclut donc aucunement le cas où deux membres de la famille auraient la citoyenneté. Ou encore, supposons que l'on demande aux gens d'apporter un ou plusieurs plats à un repas-partage. Il est évident que deux feront l'affaire.

Mais supposons maintenant que vous ayez de fait apporté deux plats. Allez-vous vous vanter d'en avoir apporté *plusieurs*? J'ai téléphoné deux fois dans la journée à une personne. Est-ce que je peux ensuite prétendre que je l'ai appelée *plusieurs* fois pendant la journée? Si je finis par avouer que j'ai téléphoné exactement deux fois, j'aurai l'air d'avoir exagéré.

Je risquerais l'hypothèse que *un ou plusieurs* est un raccourci commode pour éviter de dire *un, deux ou plusieurs*, qui se rencontre assez souvent dans l'usage, mais qui est lourd. On rencontre bien sûr très souvent *deux ou plusieurs*, parce qu'il est naturel de voir dans *plusieurs* l'expression d'un nombre supérieur à deux.

Certains dictionnaires d'ailleurs hésitent. Après avoir donné l'exemple *un ou plusieurs*, le *Robert Brio* (2004) prend soin de préciser : « REM. Pratiquement *plusieurs* s'emploie plutôt pour désigner plus de deux personnes ou choses. »

Il faut ajouter que si *plusieurs* a le sens d'un nombre relativement peu élevé par opposition à *beaucoup*, il exprime en même temps une quantité appréciable – sinon on emploierait un autre déterminant, comme *quelques*. Or *deux* me semble incompatible avec l'idée d'une « quantité appréciable ». Quand on pense qu'il y a deux éléments, on dit *deux* tout simplement.

Mais on n'a pas vraiment le choix que de se conformer aux principaux dictionnaires, et peut-être faudra-t-il se résigner à ce que les sens de *several* et *plusieurs* restent séparés par une nuance. La nuance en question est toutefois très malcommode en traduction, et l'idéal serait d'admettre l'équivalence des deux termes : une fois *plusieurs* ramené aux modestes proportions d'un nombre appréciable mais peu élevé, garder *plusieurs* et *several* en parfait rapport l'un avec l'autre. ■

Notes

1 *1300 pièges du français parlé et écrit*, Libre Expression, 2001.

2 « Interpretation of "Several" », 27 juillet 2006, http://www.mikeindustries.com/blog/archive/2006/07/interpretation-of-several. Lien qui m'a été signalé par ma collègue Kim Lacroix.

3 14e éd., De Boeck-Duculot, 2008, § 633.

4 3e éd., Presses Universitaires de France, 1994, p. 212.

5 « Liban – Conseils aux voyageurs et avertissements », 4 octobre 2011, http://www.voyage.gc.ca/countries_pays/report_rapport-fra.asp?id=159000.

Carnet techno | Tech Files

André Guyon

Translation: Emma Harries

Secrets bien gardés des mémoires de traduction

Dans mes temps libres, je travaille avec un ami à l'élaboration d'un cours sur la redondance dans les mémoires de traduction. Pour moi, la redondance désigne les correspondances floues, exactes et inter-documents. Voici, en exclusivité, un résumé du deuxième chapitre de ce cours.

Oubliez tout ce que vous pensiez savoir

Alors votre logiciel vous présente des chiffres que vous comprenez bien, n'est-ce pas? Voyons voir…

Les logiciels calculent des **correspondances exactes** et des **correspondances partielles**, aussi appelées **correspondances floues**. Les correspondances exactes peuvent se limiter au texte ou comprendre aussi le formatage. Dans le cas des correspondances floues, la différence entre les logiciels peut se limiter à certains éléments comme la ponctuation, la casse ou l'accentuation. Pourtant, les logiciels affichent un pourcentage qui varie d'un produit à l'autre. Pourquoi? Tout simplement parce qu'il n'existe aucune norme décrivant ce qu'est la redondance. Voici quelques exemples qui devraient vous surprendre.

Selon vous, dans quelle mesure (pourcentage) les phrases ci-dessous se ressemblent-elles? Pourquoi?

- Our country is beautiful.
- Our country is big.
- Our country is strong.
- Our country is important.

Pour trouver la réponse, j'ai utilisé deux logiciels de gestion de mémoires de traduction. Le premier a calculé des ressemblances à 75 %, le second à 80 %. Pourquoi 80 %? Parce que ce logiciel considère – à juste titre – que les mots n'ont pas tous la même valeur.

À votre avis, cette dernière façon de faire est-elle bonne?

Voilà une question-piège! En fait, ces chiffres ne veulent à peu près rien dire. La principale difficulté n'est pas de traduire « Our country is », mais de bien choisir le complément. Un mot sur quatre, on peut considérer ou pas que c'est 25 % des mots. On peut décider que certains mots comptent pour moins que d'autres, mais ça n'a toujours rien à voir avec l'effort de traduction réel.

Well-kept translation memory secrets

In my spare time, I'm working with a friend on developing a course on translation redundancy and translation memories. To me, redundancy relates to the exact and fuzzy matches within and between texts. Below you'll find a sneak peek of Chapter 2 of the course!

Forget everything you think you know

So your software provides you with figures that you think you understand, right? Let's see about that.

Software applications calculate the number of **exact matches** and **partial matches**. The latter are also referred to as **fuzzy matches**. An exact match occurs when the wording is the same or, in some cases, when both the wording and the formatting are the same. As for fuzzy matches, different applications may have different approaches to punctuation, case, accents, etc. So why is it that match rates vary from one application to the next? It's because there is no standard approach to redundancy. Below are some examples that will likely surprise you.

What match rate would you assign to the following sentences, and why?

- Our country is beautiful.
- Our country is big.
- Our country is strong.
- Our country is important.

To answer this question, I used two different translation memory applications. The first one calculated the match rate as 75%, the second as 80%. You may be wondering, why 80%? It's because the second application does not assign the same value to all words—with good reason.

Do you think the latter approach is a good one?

That was actually a trick question, since the percentage doesn't really tell you that much anyway. We can all agree that the hardest part is not translating "Our country is"; it's choosing the right adjective. Also, one word in a sentence of four words is not necessarily considered 25% of the words in that sentence. You could choose to assign more or less value to certain words, but that still has nothing to do with the actual effort required to produce a translation.

Conclure qu'il ne reste à fournir que 25 % ou, pis encore, 20 % de l'effort de traduction serait ridicule. Si on considère que les mots n'ont pas tous la même valeur, il y aurait lieu, au moment d'évaluer l'effort économisé grâce à la redondance, d'augmenter le pourcentage de ce qui reste à traduire, et non de le diminuer.

Les calculs nébuleux des logiciels ne riment souvent à rien pour les langagiers, mais ce n'est rien à côté du fait que les logiciels considèrent que toutes les phrases sont égales.

Selon vous, est-ce que j'épargne plus de temps :

1- en récupérant 10 fois la traduction de « Government of Canada »?

2- en récupérant une phrase comme celle-ci : « The user is responsible for the use of the usernames and passwords required by the application of XYZ services and for all direct and indirect activities enabled by these usernames and passwords. »?

Faites attention de ne pas confondre avec le temps qu'il vous faudra pour traduire. Je parle ici du temps épargné grâce à la récupération d'une bonne traduction. Au bout du compte, 300 mots « économisés » par 100 occurrences de « Government of Canada » ne génèrent presque aucune économie réelle d'effort, contrairement à la longue phrase.

Si nous sommes à peu près d'accord jusqu'ici, j'aimerais bien mettre un peu d'huile sur le feu et préciser que dans l'exemple « Government of Canada », au moins, la traduction des « phrases courtes » ne pose guère problème. Voyez ce qui arrive avec l'expression « corporate software », qui peut être traduite de diverses façons selon le contexte. J'ai trouvé plusieurs contextes et équivalents sur des sites Web de l'administration fédérale. En voici trois :

- logiciels du Ministère
- logiciels d'affaires
- logiciels

« Corporate software » peut être rendu d'au moins trois façons. Pour trouver la traduction appropriée, je devrais donc lire les paragraphes, voire les pages qui précèdent ou qui suivent l'expression. Pour les titres et autres « phrases courtes », la quantité de contexte à vérifier peut facilement dépasser 1000 % du segment qu'on s'apprête à traduire. À l'inverse, la phrase longue est plus ou moins autosuffisante en contexte la plupart du temps.

Les utilisateurs chevronnés des mémoires de traduction ont probablement déjà entendu parler du concept de correspondance exacte en contexte (ICE pour « in-context exact match »). Une idée très répandue veut que dans ce cas, quand on a le bon logiciel, on puisse se passer d'une relecture puisqu'on est certain que ce qui précède et ce qui suit est identique. Logique, non?

It would be silly to conclude that the translator has only 25%—or worse, 20%—of the work left to do. If it's true that not all words have the same value, then when a translation memory calculates the amount of effort saved by the matches, it should increase—not decrease—the percentage value of what remains to be translated.

Ill-defined calculations often make no sense to language professionals, but that's nothing next to the fact that all sentences are considered equal by translation memories.

Which of the following match results do you think would save you more time?

1- Government of Canada—10 times

2- The user is responsible for the use of the usernames and passwords required by the application of XYZ services and for all direct and indirect activities enabled by these usernames and passwords.—once

Make sure you don't include any time spent reworking a translation. I'm talking about just the time saved because the memory found a good translation. In the end, even though 100 hits on "Government of Canada" equals a "savings" of 300 words, the amount of effort saved by those hits is negligible compared with the amount of effort saved by the long sentence.

Since I imagine we all pretty much agree up to now, I would like to add fuel to the debate. While short strings of words such as "Government of Canada" are not a huge problem for translators, let's see what happens with "corporate software," a term that can be translated different ways depending on the context. I found several contexts and equivalents on federal government websites, including the following three:

- *logiciels du Ministère*
- *logiciels d'affaires*
- *logiciels*

As it turns out, "corporate software" can be translated at least three different ways. To find the right translation for my text, I would have to read the surrounding paragraphs or pages. For titles and other short phrases, the amount of contextual reading required can easily exceed 1000% of the words in the segment to be translated. On the other hand, long sentences contain all the necessary context most of the time.

Experienced translation memory users are probably already familiar with the concept of an "in-context exact match" (ICE match). It's commonly believed that if you have the right software, you don't need to do any contextual reading when ICE matches come up, since you know that what surrounds the match is exactly the same. That's logical, right?

Je sais, vous me voyez venir. Eh oui, si le principe est logique, son application l'est moins. Un jeu de mots trop facile pour m'en priver consisterait à dire que ICE est une surface glissante.

Le fait qu'on trouve, dans un texte quasi identique, exactement la même phrase en langue source ne signifie pas nécessairement que sa traduction n'a pas changé, même si c'est une bonne indication. Voici un exemple :

Du français à l'anglais

Jane est une excellente travailleuse. Je l'adore*.
Jane is an excellent worker. I love her!

Plus tard, nous aurions ce qui suit à traduire dans un texte quasi identique :

Jacques est un excellent travailleur. Je l'adore.
Jacques is an excellent worker. I love her!

Certains ne manqueront pas de souligner qu'une GLACE** bien conçue tient forcément compte des passages précédant et suivant la phrase ou le paragraphe à traduire.

Est-ce que ça garantit le genre pour autant? Hélas non!

Le fait est que la seule introduction d'une phrase qui préciserait le sexe d'une personne qui exerce la profession dont on parle dans un texte de 25 pages pourrait forcer des modifications dans tout le texte. Imaginez un texte qui décrit comment le traducteur doit utiliser les mémoires de traduction. Un beau jour, quelqu'un se fâche et décide qu'après tout, cette profession est majoritairement féminine et le texte anglais devrait plutôt parler d'une traductrice.

Plausible, non? Évidemment, pour traduire le texte en français, il faudrait changer non seulement ces passages, mais aussi tout le reste du texte. De telles particularités ne sont pas propres au français. On me dit que *bravo* en italien se dit *brava* si on parle à une femme, qu'en portugais, selon qu'on remercie un homme ou une femme, on dit *obrigado* ou *obrigada*, qu'en japonais, si on parle de soi, le ton doit différer de ce qu'il serait si on parlait d'autrui, car on doit accorder plus d'importance aux autres qu'à soi-même dans un compte rendu.

Comme vous venez de le constater, une partie de ce que nous pensions savoir doit être revue. Au Bureau de la traduction, nous envisageons une mesure de l'effort qui tiendra compte non seulement de la longueur des phrases, mais aussi de bien d'autres facteurs. Puis, nous veillerons à ce que ces éléments soient bien compris par tous nos collègues. ■

* Dans la vraie vie, les deux phrases auraient peut-être été fusionnées à la traduction, j'en conviens.

** Garantie localisée à correspondance exacte : traduction libre et loufoque de ICE.

I bet you can guess where I'm going with this. That's right: it's logical in theory, but not so much in practice. An obvious cliché that I can't resist using is that ICE matches are a slippery slope.

The fact that exactly the same sentence in the source language appears in a text that is almost the same does not necessarily mean that its translation has not changed, even if it's a good indication that the translation will be the same. The following are some examples:

From French to English

*Jane est une excellente travailleuse. Je l'adore.**
Jane is an excellent worker. I love her!

Later on, in an almost identical text, we have the following to translate:

Jacques est un excellent travailleur. Je l'adore.
Jacques is an excellent worker. I love her!

Some people will be sure to point out that if the ICE feature is well designed, it will take the surrounding passages into account.

But does that necessarily mean that the gender will be right? Unfortunately not!

The fact of the matter is that adding one sentence specifying the gender of the person whose job is discussed in the next 25 pages of a text could require changes throughout the text. Imagine a text that instructs translators on how to use various translation memories. Then, one fine day, along comes someone who gets upset and decides that since this profession is dominated by women, the English examples should refer to a female translator.

It's plausible, right? Obviously, when translating the English, you would have to change not only those passages, but also all the rest of the text. Also of interest, I've heard that in Italian *bravo* becomes *brava* if you're addressing a woman, that in Portuguese you use either *obrigado* or *obrigada* depending on whether you're thanking a man or a woman and that in Japanese the tone used when referring to oneself is different than the one used when referring to others, as more importance must be assigned to others than to oneself in a report.

As you can tell, part of what we thought we knew needs to be revised. At the Translation Bureau, we are looking for a way to measure effort that takes into account sentence length and many other related factors. Once we have that, we will make sure that such factors are clearly understood by all our colleagues. ■

* I acknowledge that in a real work situation, these two sentences might be combined into one during translation.

Simple ou double?

Re(s)soulever la question, c'est re(s)semer le doute

Emmanuelle Samson

Il est court. Il est pratique. Il est polyvalent. Je parle bien sûr du préfixe *re–*. Celui qu'on n'a qu'à greffer à un mot, généralement un verbe, pour annoncer un retour en arrière (***re**venir*), un renforcement (***re**doubler*) ou, plus fréquemment, la répétition d'une action (***re**faire*). Il est si fréquent dans l'usage que les dictionnaires ne sauraient répertorier tous les mots qu'il peut modifier.

Mais une si grande facilité d'emploi cache un vice : devant un radical commençant par *s* et suivi d'une voyelle (comme ***se**ntir*), le préfixe *re–* est suivi d'un seul *s* dans certains cas, de deux *s* dans d'autres. Par exemple, les dictionnaires nous donnent *re**s**aler* et *re**s**ituer*, mais *re**ss**ortir* et *re**ss**aisir*. Ces graphies sont-elles régies par des règles ou font-elles partie des nombreuses exceptions dont souffre la langue française? Et qu'en est-il des nombreux verbes en *re–* qui ne figurent pas dans les dictionnaires, comme *re(s)sabler* et *re(s)surprendre*? Doit-on privilégier une graphie en particulier?

Ces questions, je ne fais que les *re(s)soulever*, car grammairiens, linguistes et autres spécialistes les ont longuement examinées, sans parvenir à un consensus. Conséquence : la plupart des ouvrages de langue éludent la difficulté; quant à ceux qui en parlent, ils se contredisent les uns les autres. Pour faire le tour du problème, il m'a fallu éplucher quantité de dictionnaires et de grammaires, et même quelques traités de philologie. Je me suis vite rendu compte que ces questions touchaient à de nombreux aspects de la langue : lexicologie, prononciation, orthographe, étymologie, usage. Je ferai donc état de mes constatations pour chacun de ces aspects. Vous verrez, les contradictions abondent!

La fréquence du *s* simple et double

Tous les ouvrages que j'ai consultés*, récents et moins récents, s'entendent sur un point : certains verbes prennent toujours le *s* simple et d'autres, toujours le *s* double. Les verbes suivants présentent la même graphie dans au moins deux ouvrages de langue récents :

FORMATION	VERBES
s simple	resaler resalir resaluer resituer resocialiser resonner resurchauffer
s double	ressaisir ressangler ressasser ressauter resseller ressembler ressemeler ressentir ressolliciter ressortir resserrer resservir ressouder ressouffrir ressouvenir (se) ressuer ressuivre

À première vue, les verbes redoublant le *s* semblent plus nombreux (17 contre 7). Ce sont, pour la plupart, des verbes répertoriés dans à peu près tous les dictionnaires généraux. Mais contrairement à ce que laisse croire ce tableau, les verbes prenant un *s* simple ne sont pas quasi absents des dictionnaires. Ils sont en fait disséminés dans différents ouvrages, chacun n'étant répertorié que dans un seul. C'est le cas du verbe *resupplier*, qui figure uniquement dans le *Dictionnaire d'orthographe*[1] de Robert, du verbe *resiffler*, qu'on ne trouve que dans le *Grand Robert*, et du verbe pronominal *se reséparer*, présent dans le *Trésor de la langue française*. Fait intéressant : c'est le *Littré* qui recense le plus grand nombre de verbes contenant un *s* simple qui ne figurent pas dans les ouvrages généraux : *resarcler*, *resaucer*, *resécher*, *resouper* et *resubdiviser*.

Si l'on tient compte des huit verbes mentionnés, l'écart s'amenuise considérablement entre le nombre de verbes qui prennent un *s* simple et ceux qui le redoublent (17 contre 15). Comme le *Littré* ne recense l'usage que jusqu'au XIXe siècle, l'absence de ces verbes dans les dictionnaires récents dénote peut-être leur rareté dans la langue moderne.

Si les ouvrages s'entendent sur certains verbes, c'est loin d'être le cas pour d'autres. Le tableau qui suit le montre bien :

* Le *Grand Robert*, le *Petit Robert* et d'autres ouvrages de difficultés des éditions Le Robert, le *Petit Larousse* et d'autres ouvrages de difficultés de la maison Larousse, le *Trésor de la langue française*, le *Littré*, le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* de Hanse, le *Dictionnaire Bordas des pièges et difficultés de la langue française*, ainsi que le *Bon usage* de Grevisse et Goosse.

VERBE	PRÉCISION
re(s)soulever	Une seule occurrence trouvée dans le *Trésor de la langue française*, qui précise qu'on peut l'écrire avec un ou deux *s*.
re(s)semer	Les ouvrages s'entendent sur le *s* double, sauf *Robert* qui indique qu'on peut aussi écrire *resemer*.
re(s)songer	Le *Trésor* nous laisse le choix, mais le *Grand Robert* et le *Littré* proposent un seul *s*.
re(s)saigner	Les ouvrages proposent le *s* double, à l'exception du *Trésor* qui nous laisse le choix.
re(s)surgir	Tous les ouvrages nous laissent le choix. *Resurgir* et *ressurgir* font généralement l'objet de deux entrées distinctes.
re(s)servir	On le voit généralement avec le *s* double, mais le *Dictionnaire des difficultés du français* de Robert atteste les deux graphies. Dans le *Trésor de la langue française*, à l'entrée *resservir*, on trouve un exemple de François Mauriac qui ne contient qu'un seul *s* : « José, le gros mangeur de la famille, oubliait de se reservir… »
re(s)souffler	Le *Grand Robert* l'écrit avec un *s* simple, le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (Hanse) met le *s* double et le *Littré* propose deux entrées distinctes, l'une avec le *s* simple, l'autre avec le *s* double.

Sachant que certains verbes redoublent le *s*, que d'autres non, et que l'usage demeure flottant dans quelques cas, on ne peut se fonder uniquement sur la fréquence pour déterminer quelle graphie constitue la norme et si l'une ou l'autre des graphies devrait être considérée comme l'exception. Voyons d'autres facteurs susceptibles de nous fournir des éléments de réponse.

Les règles de la prononciation française

Plusieurs ouvrages justifient le redoublement du *s* dans les verbes commençant par *re–* en se fondant sur une règle générale de prononciation : le *s* simple se prononce comme un *z* lorsqu'il est placé entre deux voyelles (*o**ise**au* = [wazo]), alors que le *s* double se prononce comme un *ç* (***ass**aut* = [aço]). Cette justification ne date pas d'hier; dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, elle fait son entrée dans la troisième édition, en 1740 : « C'est pour cela que certains mots composez, dont le simple commence par une S suivie d'une voyelle, s'écrivent ordinairement avec deux SS, […] dans la crainte que si on les écrivoit avec une seule S, comme alors elle se trouveroit entre deux voyelles, on ne crût devoir la prononcer comme un Z. Tels sont les mots, […] *resserrer*, *ressortir*, *ressemeler*, etc. » Encore aujourd'hui, le *Bon usage* soutient cet argument : « Le préfixe est écrit *res–* traditionnellement devant *s* pour éviter une prononciation [rez] : *ressortir*, *ressuer*, etc. »

Certes, le *s* double permet d'éviter une prononciation incorrecte en *z*, mais il ouvre la porte à une autre erreur, soit la prononciation [rès]. Par exemple, pour *ressortir*, on pourrait croire qu'il faut prononcer [rès/sortir] plutôt que [re/sortir]. Mais les linguistes ont veillé au grain. Dès la 6e édition de son dictionnaire, en 1835, l'Académie précise que « S double fait prendre à l'*e* non accentué qui la précède, le son de l'*é* fermé ou de l'*è* ouvert, […] excepté dans les mots *Dessus*, *dessous*, et dans la plupart de ceux qui sont formés avec la particule *Re*, tels que *Resserrer*, *ressemblant*, *ressort*, etc. (Prononcez : *Deçus*, *deçous*; *recerrer*, *recemblant*, *reçort*, etc.) ». Cette remarque sur la prononciation figure toujours dans la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Elle est également présente dans le *Grand Robert* : « Devant les mots commençant par un *s*, l'*s* est généralt redoublé (*ressaisir*, *ressortir*) mais le *e* qui précède reste sourd (re-sor-tir). »

Ce serait bien simple si la règle était de toujours redoubler le *s* entre deux voyelles. Mon article se terminerait ici. Mais vous aurez deviné que ce n'est bien sûr pas le cas; il existe des règles qui justifient l'emploi du *s* simple après le préfixe *re–*. En effet, le *s* simple se prononce comme un *z* entre deux voyelles, mais comme un *ç* lorsqu'il commence un mot (p. ex. *serrer*). Suivant ce raisonnement, le *Grand Robert* précise que le *s* simple se prononce comme un *ç* « lorsqu'il est à l'initiale d'une racine (ex. : […] *préséance*, *resaler*, *resucée*) ». Et Robert n'a rien inventé; cette règle de prononciation figurait déjà dans des ouvrages* du XIXe siècle. Quant au *Petit Robert*, il y va d'une règle encore plus précise : le *s* simple se prononce *z* entre deux voyelles « sauf après le préfixe *re–* (*resalir*) et dans certains composés (*antisocial*, *parasol*) ».

Il semble donc qu'en français, le *s* simple et le *s* double puissent exprimer le même son dans les mots contenant le préfixe *re–*.

Les graphies possibles

Les règles de prononciation que nous venons de voir, avec leurs contradictions, donnent lieu à plusieurs graphies possibles des mots en *re–*.

En effet, dans un ouvrage de philologie de 1878[2], le grammairien belgo-russe Jean Bastin avançait qu'on ne redouble pas le *s* dans les verbes en *re–* ayant une valeur itérative si le verbe dont ils dérivent se trouve déjà dans la même phrase (p. ex. *il a* servi *les invités et il les* re**s**servira *demain*). Il maintenait toutefois le redoublement du *s* pour les autres verbes en *re–*, tels *ressembler* et *ressentir*. Bastin introduisait donc l'idée que la graphie des mots pouvait varier en fonction de leur valeur. Cette « règle », qui ne favorise certainement pas l'uniformité, ne semble pas avoir traversé les années.

De son côté, le *Bon usage* fait état d'une pratique qui laisse miroiter une possible solution : « pour les verbes qui ne sont pas dans l'usage général, les auteurs séparent parfois le préfixe par un trait d'union ». On pourrait donc *re-surprendre*, *re-signaler*, *re-souligner*. À première vue, le trait d'union semble

* Entre autres : Benjamin Legoarant, *Nouvelle orthologie française, ou Traité des difficultés de cette langue, des locutions vicieuses, des homonymes, homographes, paronymes, et des verbes irréguliers*, 1832, et Cyprien Ayer, *Grammaire comparée de la langue française*, 1876.

une bonne option; il règle tout problème de prononciation et fait bien ressortir la valeur itérative du mot. Toutefois, selon le linguiste et philologue Vladimir G. Gak, cette solution a ses défauts. Comme les mots qui commencent par le préfixe *re–* dans les dictionnaires sont toujours soudés, l'emploi du trait d'union « présente l'inconvénient d'isoler ces mots de la série des autres composés[3] » construits avec ce préfixe. Je vois un seul cas où le trait d'union semble inévitable, soit lorsque le préfixe *re–* est employé dans un mot qui comporte déjà un trait d'union. Par exemple, dans le *Trésor de la langue française*, on trouve le verbe *re-sous-traiter*.

Lorsque les ouvrages ne s'entendent pas sur la règle à adopter, il peut être intéressant de retourner aux sources. L'étymologie des mots en *re–* permettrait peut-être de déterminer si une graphie devrait être préférée à une autre.

L'étymologie et la datation des mots

En règle générale, la graphie d'un mot découle de son étymologie, qui est latine dans le cas du préfixe *re–*. Malheureusement, plusieurs anomalies se seraient glissées dans l'orthographe française des mots prenant un *s* simple ou double. C'est le cas, par exemple, du mot *pressentir*, qui devrait prendre un seul *s* puisqu'il tire son origine du latin *praesentire*. Ainsi, le verbe *resaluer*, du latin *resalutare*, respecterait son étymologie; mais le verbe *re(s)semer*, pour lequel l'usage est flottant, pourrait être considéré comme une anomalie, puisqu'il dérive du latin *reserere*. Et qu'en est-il des autres verbes en *re–*? Dans un ouvrage de 1857 sur l'origine et la formation du français[4], on précise que le préfixe « *re* est celui de tous les préfixes qui est entré dans le plus grand nombre de composés français dont les correspondants n'existent pas en latin : […] *ressaisir*, *ressasser*, *ressauter*, *ressortir*, etc. ». L'origine latine des mots ne peut donc pas dans tous les cas déterminer le redoublement ou non du *s*.

Explorons une nouvelle piste. La graphie des mots en *re–* serait-elle liée à l'époque à laquelle ils seraient apparus en français? Les datations données dans le *Petit Robert* fournissent quelques indices. On constate que la plupart des verbes qui redoublent le *s* aujourd'hui seraient apparus en français entre le XIe et le XVIIe siècle, et que certains d'entre eux ne prenaient à l'origine qu'un *s*. Le *Littré* en donne plusieurs exemples :

> *Par tels paroles vous* ***resemblez*** *enfant* (*Chanson de Roland*, fin du XIe siècle).

> *Et un penser qui me suit et* ***resuit*** (Pierre de Ronsard, *Les amours et les folastries*, 1553).

> *Ceulx qui s'estoient jettez en leurs maisons estoient contraints par le feu d'en* ***resortir*** (Jacques Amyot, *Les vies des hommes illustres*, 1559).

Parmi les mots qui, de nos jours, sont répertoriés dans les dictionnaires avec un seul *s*, certains sont très anciens : *resaluer* (XIIIe siècle) et *resaler* (XIVe siècle). Par contre, trois verbes seraient apparus très récemment dans la langue, soit *resurchauffer* (1960), *resocialiser* (1975) et *resituer* (1980).

Avant le XXe siècle, on ne peut établir de corrélation claire entre la graphie des mots en *re–* et leur date d'apparition en français. Mais ces trois nouveaux verbes permettraient-ils de dégager une tendance? Pourraient-ils, bien qu'ils ne soient que trois, nous dicter la règle à suivre pour les mots non répertoriés dans les dictionnaires généraux? Seul l'usage pourra nous le confirmer.

Les graphies présentes dans l'usage

Dans les médias canadiens et européens, on voit un peu de tout. Les publications ne sont pas constantes; les journalistes non plus. À preuve, Pierre Foglia « ressalue » avec deux *s* – bien que ce verbe n'en prenne qu'un selon les ouvrages –, mais emploie le verbe *resouhaiter* – non répertorié dans les ouvrages – avec un seul *s* :

> *… les collègues étrangers qu'on* ***ressalue*** *d'un coup de tête* (*La Presse*, 2008-08-06).

> *Avec ou sans moi, je vous* ***resouhaite*** *une bonne année et un joyeux Noël* (*La Presse*, 2009-01-03).

L'orthographe des mots figurant dans les dictionnaires est généralement respectée. C'est le cas des verbes très courants, tels *ressaisir*, *ressembler*, *ressentir* et *ressortir*. Cependant, dans certains verbes – peut-être moins courants –, des journalistes s'accordent la liberté de mettre un seul *s*, alors que les ouvrages en indiquent deux. Les nombreux cas recensés donnent à penser qu'il ne s'agit pas de coquilles. En voici quelques-uns :

> *… M. Strauss-Kahn a* ***reserré*** *son pronostic* (*La Presse*, 2009-10-05).

> *Une fracture sociale à* ***resouder****…* (*L'Express*, 2011-04-14).

> *Il voulait* ***resauter*** *et mordre…* [en parlant du bichon maltais du couple Chirac] (*Le Figaro*, 2009-10-02).

Pour ce qui est des mots qui ne sont pas répertoriés dans les dictionnaires généraux, c'est le *s* simple qu'on voit le plus souvent dans la presse écrite :

> *Déjà je me sens bien au club et à Brest, j'avais envie de* ***resigner*** (*Le Figaro*, 2011-07-01).

> *Il entend toutefois* ***resoumettre*** *sa candidature à l'appréciation des membres de l'Association* (*Le Journal de Montréal*, 2011-02-17).

> *En reprenant l'humour, j'avais peur de* ***resombrer*** (*Le Soleil*, 2009-10-24).

Mais la variante avec trait d'union est également populaire, peut-être pour faire ressortir la valeur itérative du verbe :

> *… on pourrait à toutes fins pratiques* ***re-simuler*** *exactement ce qui s'est passé* (*Le Droit*, 2010-02-11).

> *Il faut* ***re-soulever*** *ce débat de manière sereine* (*Le Nouvel Observateur*, 2009-10-10).

▸ Suite à la page 34

La petite histoire d'une expression

Fanny Vittecoq

Être le dindon de la farce

On rencontre l'expression *être le dindon de la farce* dès 1790. Deux hypothèses circulent quant à son origine. Selon la première, l'expression pourrait remonter aux *pères dindons* des comédies bouffonnes ayant eu cours du Moyen Âge jusqu'à la Révolution française. Au nombre des personnages de ces pièces, on trouvait souvent des pères crédules et dupés par des fils irrespectueux. Ils finissaient toujours par être *le dindon de la farce*, le dindon symbolisant depuis toujours la sottise et le ridicule, et la farce prise dans son sens de « petite pièce comique ».

La seconde hypothèse ne fait toutefois pas rire. Avertissement : le texte qui suit pourrait ne pas convenir aux âmes sensibles.

De pauvres dindons faisaient les frais d'un divertissement forain très en vogue à Paris de 1739 à 1844, *le ballet des dindons*. Le spectacle consistait à placer les volailles sur une plaque métallique surélevée et clôturée et à chauffer progressivement la plaque, forçant les poulets, pour ne pas se brûler les pattes, à sauter et à « danser » au rythme d'une musique qui devenait de plus en plus endiablée. Et les gens riaient de cette barbarie. Heureusement, en 1844, on interdit le ballet des dindons, en même temps que les combats d'animaux.

L'expression aurait été popularisée de nouveau en 1896 par la pièce de théâtre *Le dindon* de Georges Feydeau, dans laquelle le malheureux dragueur Pontagnac est le dindon de la farce.

Je dois l'avouer : dans ma vingtaine, j'ai été avec une amie l'instigatrice d'une farce de ce type, mais tout de même beaucoup moins cruelle pour sa victime. En plein été, nous avions placé sur le toit de notre voiture de la neige récupérée dans la cour d'un aréna. Nous avions alors conduit dans une rue très achalandée, portant écharpes, tuques et mitaines. Le dindon de la farce, ce fut ce piéton auquel nous avions demandé notre chemin… vers le pôle Nord! Complètement déboussolé, il avait balbutié d'évasives indications, et la mise en scène avait déclenché les rires des passants.

Vous l'aurez deviné, *être le dindon de la farce* signifie « se faire avoir, faire les frais d'une plaisanterie, être trompé et ridiculisé, être victime d'une duperie tout en étant la risée du public ». ■

Suite de la page 33

Bedonnant et adipeux, Jake entreprend de ***re-séduire*** *Jane* (*Le Point*, 2009-12-23).

Chose certaine, que ce soit avec ou sans trait d'union, c'est le *s* simple qui l'emporte dans le cas des mots non répertoriés. À tel point que cette tendance commence à déteindre sur les mots pour lesquels les dictionnaires redoublent toujours le *s*.

Mes conclusions

Vous l'avez vu comme moi, cette difficulté orthographique est loin d'être simple à résoudre. Pour ma part, je m'en tiendrai aux graphies figurant dans les dictionnaires généraux, mais j'opterai pour le *s* simple – sans trait d'union – dans le cas des mots non répertoriés. Et dans le doute, c'est le *s* simple que je privilégierai. Cette solution ne favorise peut-être pas l'uniformité, mais elle reflète les tendances actuelles.

Pour terminer, je vous laisse sur un passage d'un journal de 1838 regroupant des travaux de grammairiens : « On doit espérer que, plus tard, quand l'orthographe se régularisera, l'on écrira avec un *z* les mots où l'*s* en a usurpé le son, tels que *base*, *maison*, *saisie*, *visa*, que l'on devrait écrire : *baze*, *maizon*, *saizie*, *viza*; et qu'on n'emploiera qu'une seule *s* dans les mots où un usage ridicule en a introduit deux[5]. » Si l'auteur de l'article était encore vivant, il serait probablement déçu de voir que la réforme de l'orthographe de 1990 n'a pas encore mis fin à cette « aberration orthographique ». Qu'on le veuille ou non, l'orthographe française évolue, mais lentement. Peut-être un jour pourra-t-on *resentir une émotion* ou même *resortir de sa maizon*. Qui sait? ■

Notes

1 André Jouette, *Dictionnaire d'orthographe*, Le Robert, 2002.

2 Jean Bastin, *Étude philologique de la langue française ou Grammaire comparée et basée sur le latin*, vol. 1, Saint-Pétersbourg, 1878.

3 Vladimir Grigorevich Gak, *L'orthographe du français : essai de description théorique et pratique*, SELAF, 1976.

4 A. de Chevallet, *Origine et formation de la langue française*, vol. 2, J.B. Dumoulin, 1857.

5 *Journal de la langue française*, 3e série, tome 1, Institut des langues, 1838.

Directeur/Director
Gabriel Huard, trad. a.

Rédacteur en chef/Editor-in-Chief
Jean-Sylvain Dubé

Rédacteur en chef adjoint/Assistant Editor-in-Chief
Jacques Desrosiers

Comité de lecture/Review Committee
Cathryn Arnold
Denise Cyr
Shirley Hockin
Normand Lemieux
Frèdelin Leroux fils
Emmanuelle Samson
Rafael Solís

Conception graphique/Graphic Design
kaboom.ca

Une question à poser? Un commentaire à formuler? Un article à proposer? Écrivez au rédacteur en chef, à jean-sylvain.dube@tpsgc-pwgsc.gc.ca. Vous pouvez aussi le joindre par téléphone, au 819-956-8473, ou par télécopieur, au 819-953-8443.

Do you have any questions or comments? Would you like to suggest an article? Contact the Editor-in-Chief at jean-sylvain.dube@tpsgc-pwgsc.gc.ca. You can also reach him by telephone at 819-956-8473 or by fax at 819-953-8443.

Cette publication est ouverte à tous. Nous acceptons les articles portant sur la traduction, la terminologie, l'interprétation, la rédaction, les industries de la langue, les technologies langagières et les difficultés de langue en français, en anglais ou en espagnol, dans la mesure où ils sont bien documentés et susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

Les articles sont soumis à un comité de lecture.

Les opinions exprimées dans *L'Actualité langagière* n'engagent que leurs auteurs.

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada 2012

We would like to remind readers that this publication is open to anyone wishing to contribute. We accept articles relating to translation, terminology, interpretation, writing, the language industries, language technology and language problems in English, French or Spanish as long as the articles are well documented and of interest to our readers.

Manuscripts are reviewed by a committee.

The Translation Bureau is not responsible for the opinions expressed in *Language Update*.

© Minister of Public Works and Government Services of Canada 2012

L'Actualité langagière est publiée quatre fois l'an par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
btb.gc.ca

Language Update is published four times a year by the Translation Bureau, Public Works and Government Services Canada.
btb.gc.ca

ISSN 1712-0063

Nos collaborateurs
Our Contributors

Jean Delisle, trad. a., term. a., diplômé de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3, est professeur émérite de l'Université d'Ottawa, où il a enseigné de 1974 à 2007. Auteur ou coauteur d'une vingtaine d'ouvrages, il a été traduit dans une quinzaine de langues. Ses champs de recherche sont l'histoire et l'enseignement de la traduction. / ***Jean Delisle***, C. Tr., C. Term., a graduate of Sorbonne Nouvelle – Paris 3, is an emeritus professor at the University of Ottawa, where he taught from 1974 to 2007. He is the author or co-author of some 20 books, which have been translated into about 15 languages. His research areas are the history and teaching of translation.

Jacques Desrosiers, rédacteur en chef adjoint de *L'Actualité langagière*, est évaluateur au Bureau de la traduction, où il prépare des examens et évalue des textes de tout genre. Il a coordonné la dernière édition du *Guide du rédacteur*. / ***Jacques Desrosiers***, assistant editor-in-chief of *Language Update*, is an evaluator with the Translation Bureau, where he prepares exams and evaluates a large variety of texts. He was principal coordinator of the latest edition of the *Guide du rédacteur*.

Marise Guay est langagière-analyste aux Services linguistiques français du Bureau de la traduction. Elle contribue au Portail linguistique du Canada et aux outils d'aide à la rédaction de *TERMIUM Plus®*. / ***Marise Guay*** is a language analyst with the Translation Bureau's French Linguistic Services. She contributes to the Language Portal of Canada and the *TERMIUM Plus®* writing tools.

André Guyon a étudié en traduction et en informatique avant d'entrer au Bureau de la traduction, où il contribue à titre d'expert-conseil en technologies langagières à la conception de logiciels. / ***André Guyon*** studied translation and computer science before coming to the Translation Bureau, where he acts as a language technologies adviser and helps develop software.

Frèdelin Leroux fils, collaborateur assidu, est un ancien traducteur de la Direction de la traduction parlementaire et de l'interprétation du Bureau de la traduction; il est aujourd'hui à la retraite. / One of our regular contributors, ***Frèdelin Leroux fils*** is a former translator with the Translation Bureau's Interpretation and Parliamentary Translation Directorate; he is now retired.

Cheryl McBride has an M.A. in translation from the University of Ottawa, where she is currently a Ph.D. student. She has been working as project coordinator between the Collection of Electronic Resources in Translation Technologies (CERTT) and LinguisTech projects since early 2011. / ***Cheryl McBride*** détient une maîtrise en traduction de l'Université d'Ottawa, où elle fait actuellement ses études doctorales. Depuis le début de 2011, elle est coordonnatrice de projets, assurant le lien entre la Collection électronique de ressources en technologies de la traduction (CERTT) et le site LinguisTech.

Barbara McClintock, C. Tr., M.A., worked in the private sector as a senior translator and reviser from French to English for more than 15 years. She now works for the Translation Bureau's Montréal Regional Unit. / ***Barbara McClintock***, trad. a., M.A., a été traductrice principale et réviseure du français à l'anglais dans le privé pendant plus de 15 ans. Elle travaille maintenant au Service régional de Montréal du Bureau de la traduction.

Patricia Ojeda Zúñiga, détentrice d'un baccalauréat en traduction (Chili) et d'une maîtrise en espagnol (Ottawa), est gestionnaire de projets à la Direction de la normalisation terminologique, où elle coordonne les activités des réseaux internationaux multilingues, dont celles menées en partenariat avec le Réseau panlatin de terminologie (Realiter). / ***Patricia Ojeda Zúñiga***, B.A. in translation (Chile) and M.A. in Spanish (Ottawa), is a project manager in the Terminology Standardization Directorate, where she coordinates the activities of multilingual international networks, including projects run in partnership with the Pan-Latin Terminology Network (Realiter).

Frances Peck is a Vancouver-based writer and editor. She has taught grammar, writing and editing for over two decades for the University of Ottawa, Douglas College, Simon Fraser University and countless government and private sector organizations. / Vancouvéroise, ***Frances Peck*** est rédactrice et réviseure. Elle enseigne la grammaire, la rédaction et la révision depuis plus de vingt ans. Elle a donné des cours dans plusieurs universités et dans de nombreux organismes du gouvernement et du secteur privé.

André Racicot est formateur, diplômé en science politique et polyglotte. Il anime la populaire série d'ateliers *Traduire le monde* au Bureau de la traduction. / A trainer and political science graduate who speaks several languages, ***André Racicot*** gives the workshops in the popular Translation Bureau series *Traduire le monde*.

Emmanuelle Samson est langagière-analyste dans l'équipe des Services linguistiques français du Bureau de la traduction, où elle contribue au Portail linguistique du Canada et aux outils d'aide à la rédaction de *TERMIUM Plus®*. / ***Emmanuelle Samson*** is a language analyst on the Translation Bureau's French Linguistic Services team, where she contributes to the Language Portal of Canada and the writing tools in *TERMIUM Plus®*.

Fanny Vittecoq, langagière-analyste aux Services linguistiques français du Bureau de la traduction, fait partie de l'équipe chargée des outils d'aide à la rédaction de *TERMIUM Plus®* et du Portail linguistique du Canada. / ***Fanny Vittecoq***, a language analyst with the Translation Bureau's French Linguistic Services, is a member of the team responsible for the writing tools in *TERMIUM Plus®* and the Language Portal of Canada.

ABONNEMENT PAPIER (S52-4/8-4)

1 an (4 numéros) 35 $CAN + 5 % TPS = 36,75 $

Au numéro 9 $CAN (livraison et TPS en sus)

Règlement : par chèque ou mandat à l'ordre du receveur général du Canada, adressé aux Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

PRINT SUBSCRIPTION RATES (S52-4/8-4)

1 year (4 issues) CAN$35 + 5% GST = $36.75

Per issue CAN$9 (plus delivery and GST)

Payment: by cheque or money order, made to the order of the Receiver General for Canada and addressed to Publishing & Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

L'ACTUALITÉ langagière
Language UPDATE

L'Actualité langagière, c'est

- un périodique trimestriel papier et électronique publié par le Bureau de la traduction du Canada et destiné non seulement aux langagiers, mais aussi aux rédacteurs occasionnels
- le complément par excellence des autres outils d'aide à la rédaction offerts par le Bureau de la traduction : *TERMIUM Plus®*, guides, lexiques et vocabulaires, service de consultation terminologique

Vous y trouverez entre autres

- des nouvelles de l'industrie langagière
- des renseignements pratiques sur les nouvelles terminologies dans les sphères d'activité gouvernementale
- des solutions aux problèmes de traduction et de rédaction courants
- des trucs du métier
- des chroniques sur l'évolution de l'usage
- des mini-lexiques sur des sujets d'actualité

Abonnements

Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 / 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 / 1-800-565-7757
Courriel : publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Site Web : www.publications.gc.ca

Renseignements sur les produits et services du Bureau de la traduction

819-997-3300
Bureaudelatraduction.TranslationBureau@tpsgc-pwgsc.gc.ca
www.btb.gc.ca

Language Update is

- a quarterly periodical available in paper and electronic formats published by the Translation Bureau of Canada for language professionals as well as occasional writers
- an excellent source that complements the other Translation Bureau writing tools: *TERMIUM Plus®*, guides, glossaries and vocabularies, and the terminology reference service

In it you will find, among other things,

- news from the language industry
- practical information on new terms used in government-related fields of activity
- solutions to common translation and usage problems
- tricks of the trade
- articles on changing usage
- miniglossaries in fields of current interest

Subscriptions

Publishing & Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 / 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 / 1-800-565-7757
Email: publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Website: www.publications.gc.ca

Information on Translation Bureau products and services

819-997-3300
Bureaudelatraduction.TranslationBureau@tpsgc-pwgsc.gc.ca
www.btb.gc.ca